Ceci n'est pas
La matraque
des profs contre la hausse

LE PRINTEMPS SE POURSUIT — AUTOMNE 2012

DANS CE NUMÉRO

- Analyses
- Manifeste
- Poésie
- Opinions
- Histoire

Salut à toi l'étudiantE

Ce journal nous le donnons aux étudiantEs qui ont su par leur mobilisation sans précédent dynamiser le paysage politique québécois. Leur parole luxuriante et leur opposition créative aux chantres de l'austérité et de la « juste part » nous motivent dans notre propre pratique de la liberté politique.

- BENOIT GUILMAIN, Collège Édouard-Montpetit
- ANNE-MARIE LE SAUX, Collège de Maisonneuve
- STÉPHANE THELLEN, Cégep du Vieux Montréal

Nous, professeurEs contre la hausse, déployons ici nos plumes à la fois analytiques, polémiques, poétiques et impressionnistes. Cette tribune cherche à poursuivre la réflexion sur les enjeux socio-politiques soulevés par la grève étudiante. En prenant ici la parole, nous espérons nourrir notre engagement politique commun en continuant de tisser les liens qui nous unissent désormais en tant que compagnons de luttes.

Un printemps politique

Le rêve d'un « Printemps québécois » s'est finalement accompli, à la surprise de tous, y compris des grands rêveurs. Le mouvement étudiant est parvenu à imposer un grand débat sur le projet néolibéral. Depuis plus de 30 ans l'œuvre des néolibéraux vise à assujettir les services publics et l'ensemble des aspects de la vie en société aux impératifs du capitalisme financier et des corporations transnationales. Cette logique s'incarne aujourd'hui à travers la « révolution tarifaire » imposée par le gouvernement du Parti libéral du Québec.

Ce qui a créé la surprise chez nos élites bien pensantes et qui a dérangé le pouvoir, c'est qu'après plusieurs décennies de fatalisme *no future* et de repli dans la sphère privée *we dont need no education*, voilà qu'émerge un acteur politique fort parce que conscient et agissant. Par sa parole nouvelle et libre le mouvement étudiant a réinstauré l'idée même du conflit, fondement du politique.

Cette liberté politique réappropriée devait s'exprimer dans l'espace public, et c'est justement parce que l'État néolibéral a été vidé de sa substance politique que la rue a repris ses droits à titre d'espace public et qu'elle a permis le rassemblement de toutes les tendances critiques de la société. À leur façon, étudiants, professeurs, parents, artistes, travailleurs et indignés, endeuillés de la démocratie et de la liberté d'expression, ont participé au déblocage de l'histoire en s'opposant à la gouvernance néolibérale. Parce qu'il s'est inscrit dans la filiation des luttes des indignés, altermondialistes, féministes, écologistes, le mouvement étudiant a moins provoqué un conflit entre les générations

PHOTOS DE DARREN ELL ET PHILIPPE MONTBAZET «CARRÉ ROUGE : DROIT DE PAROLE »

qu'une rupture avec l'ordre établi. La force de ce mouvement a été de lancer un appel à la solidarité afin que nous remettions l'Histoire en marche.

Violence et intimidation des opposants

Tout a été mis en œuvre par le gouvernement Charest et ses serviteurs pour faire barrage à ce retour du politique, colmater la brèche créée par le mouvement étudiant, briser la jeunesse en essor. La violence dont nous avons été témoins à l'égard des étudiantEs grévistes et de tous ceux et celles qui leur ont été solidaires est à la mesure de la volonté du mouvement étudiant de s'engager dans la voie politique. Plus la résistance instituée par l'action politique fut grande, plus la répression de l'ordre planifié à son égard aura été violente. Ce ne sont pas tant les étudiants eux-mêmes qui ont été visés mais plutôt ce qu'ils incarnaient dans leurs revendications face à la « révolution tarifaire » et surtout, leur volonté d'imaginer de nouvelles façons d'habiter le monde. En ce sens, la brutalité policière a constitué la face visible du matraquage de la démocratie. Par chacune de leurs attaques, les libéraux-conservateurs vidaient le langage de son sens. Par chacune de leurs attaques, les médias corporatistes participaient au mépris de la vérité. Par chacune de leurs attaques, les administrations d'enseignement ont fait des étudiants et des professeurs des « intrus » dans leur propre *alma mater*. Par chacune de leurs attaques, les tribunaux ont mis le feu aux portes des institutions scolaires.

Brutalité étatique. Pour nous, il est clair que le mouvement étudiant n'a jamais eu d'opposition politique. Alors que les étudiants argumentaient de manière responsable comme gardien du bien public, le gouvernement mentait en leur crachant des slogans préfabriqués par des firmes privées de marketing « politique » : « 0,50$ par jour », « boycott étudiant », « juste part », « la porte a toujours été ouverte », « le carré rouge symbolise la violence et l'intimidation », la loi matraque « pour rendre accessible les études et rétablir la paix sociale » et plus récemment « la démocratie c'est la majorité silencieuse contre le bruit de la rue ». Tout cet arsenal rhétorique déployé par les officines ministérielles (Éducation, Jeunesse, Sécurité publique, Justice, Finances, Conseil du Trésor, Culture, Transports) vise à éradiquer la possibilité d'un débat rationnel, remettant ainsi en question la possibilité même de penser collectivement les façons de vivre ensemble.

Brutalité médiatique. À travers la diffusion de la propagande et du mensonge libéral, les médias corporatistes ont à moult reprises fait violence à la vérité. Qui, parmi les étudiantEs et les manifestantEs engagéEs dans le conflit, n'a pas été abasourdi par l'écart entre ce qui a été vécu au fil des mois et sa représentation médiatique ? Qui n'a pas été troublé d'apprendre que la brutalité policière n'était que l'expression d'une mesure raisonnable, que le désordre

»» SUITE À LA PAGE 14

www.profscontrelahausse.org/journal

Une grève historique

- PIROSKA NAGY et MARTIN PETITCLERC, Université du Québec à Montréal

Malgré la loi spéciale promulguée en hâte pour mater le mouvement étudiant, malgré les grosses chaleurs de l'été, les vacances de la construction et une rentrée scolaire incertaine, les étudiants en grève depuis février dernier restent debout, et des Québécois de tout âge portent le carré rouge pour leur exprimer leur solidarité. Le déclenchement des élections prévues pour le début de septembre – preuve de l'incapacité du gouvernement à résoudre la crise qu'il a largement contribué à créer et qu'il cherche cyniquement à instrumentaliser – ne fait qu'attiser la flamme de la lutte étudiante.

Dès le printemps, on a souligné à de nombreuses reprises le caractère historique de cette grève. Lancée à la mi-février, elle est bien plus longue et mobilise plus d'étudiants que toutes les grèves précédentes. Plusieurs

»» SUITE À LA PAGE 15

Nous et vous

Discours livré à l'événement « Nous sommes avenir » organisé par la CLASSE à L'Olympia de Montréal, le 10 Août 2012

- JULIEN VILLENEUVE, Collège de Maisonneuve

Chers étudiants luttant avec la CLASSE,
Chères étudiantes luttant avec la CLASSE,

Je m'appelle Julien, j'enseigne la philosophie et je suis pour la gratuité scolaire. Je fais partie de Profs contre la hausse, qui malgré son nom regroupe beaucoup de profs qui sont également pour la gratuité scolaire. On m'a demandé de vous dire c'est quoi Profs contre la hausse et pourquoi on vous appuie. Puisque j'ai seulement quelques minutes, je vais essayer de faire les deux en même temps.

Si j'avais à vous expliquer en une phrase et de la manière la plus scientifiquement exacte possible ce qu'est Profs contre la hausse, je dirais, « Profs contre la hausse c'est comme vous-autres mais en moins hot et avec des profs. » Je m'explique.

Profs contre la hausse est né du besoin des profs de se rencontrer drette là, tous et toutes, de manière inter-syndicale pour ne pas dire para-syndicale pour ne pas dire presqu'extra-syndicale (dans le sens des grandes centrales, on s'entend), pour

»» SUITE À LA PAGE 14

Vous ne perdrez pas votre session !

■ RACHEL SARRASIN, Collège de Bois-de-Boulogne

On présente habituellement la discipline que j'enseigne, la science politique, comme étant celle qui s'intéresse à l'étude des phénomènes de pouvoir. Dans cette perspective, les manuels de science politique sont alors construits avec l'objectif de nous transmettre les outils servant à l'analyse des luttes qui visent à conquérir ou à conserver le pouvoir des institutions étatiques. Selon cette vision conventionnelle de la science politique, les phénomènes de pouvoir s'expriment dans la relation qui unit les gouvernants et les gouvernés. Le pouvoir se manifeste principalement dans ce rapport de domination où l'on reconnaît à un groupe d'individus la faculté de commander, tandis que le groupe qui subit ce pouvoir est contraint à un devoir d'obéissance. C'est précisément ce type de pouvoir qui est à l'œuvre quand le gouvernement annonce une décision unilatérale comme celle sur la hausse des droits de scolarité et qu'il exige ensuite la subordination des étudiants et des étudiantes à cette décision.

Or, s'il faut admettre l'existence de ces relations d'autorité, il importe également de reconnaître qu'il s'agit là d'une compréhension limitée des formes du pouvoir politique. Indéniablement lié à la question du contrôle et, dans l'exemple qui précède, du contrôle qu'exercent certains individus sur d'autres, le pouvoir peut alternativement être envisagé comme la capacité de contrôle que possède chacun et chacune d'entre nous sur les conditions de sa propre existence. Suivant cette autre conception inspirée de la philosophe Hannah Arendt, le pouvoir correspond ainsi à l'aptitude de chacun et de chacune à agir. Ce pouvoir est renforcé lorsqu'il est mis en commun avec celui de nos semblables, au profit d'un projet collectif construit par cette agrégation.

Agir signifie entreprendre, mettre en mouvement, commencer, inaugurer.
– Hannah Arendt.

Ce dernier type de pouvoir – le pouvoir avec les autres plutôt que le pouvoir sur les autres – ne s'apprend pas aussi facilement sur les bancs d'école. La force de cette expérience s'incarne plutôt dans le feu de l'action collective, prend forme dans la création d'espaces de résistance, s'enracine en chacun et en chacune à travers l'exercice concret de la délibération. De mon point de vue de politologue, c'est là l'apprentissage précieux que vous faites en vous impliquant dans le récent mouvement de grève étudiante. En tant qu'enseignante, c'est donc avec conviction que je vous rassure : en vous investissant dans la lutte contre la hausse des droits de scolarité, et quoi qu'il advienne au terme de ce conflit, vous ne perdrez pas votre session. ■

LETTRE À MES COLLÈGUES : Le premier devoir

■ EMILIE CANTIN, Cégep Marie-Victorin

Entrée en vigueur le 18 mai dernier, la loi 12 (anciennement projet de loi 78) fait pratiquement l'unanimité contre elle, même dans le monde juridique. Dénoncée par le Barreau dès l'étape de son projet et récemment pointée du doigt par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, elle montre froidement combien la démocratie peut être « le moins pire des systèmes » et combien sa structure représentative peut se révéler si facile à faire plier pour le bien d'une minorité possédante. Elle consacre l'idée que l'exercice démocratique est un chèque en blanc de quatre ou cinq ans alors qu'elle devrait plutôt accorder une confiance surveillée en gardant l'œil ouvert, en prenant la mesure de notre responsabilité. Elle nie la liberté d'expression, la révèle si facile à bâillonner. Elle contrôle le droit d'association, a une portée suffisamment large pour pouvoir menacer l'avenir des mouvements sociaux et c'est sans compter qu'elle nourrira la peur dans les futures volontés de soulèvements populaires. Mais elle fait aussi quelque chose dont on a peu parlé et qui fait très mal : elle méprise les fondements de la profession enseignante.

Permettez que j'emprunte, pour m'expliquer, la théorie de Kohlberg, psychologue américain qui s'est attaché à décrire les étapes de l'évolution du sens moral chez une personne. Dans cette théorie, le respect de la loi s'intègre à un stade appelé « conventionnel » : l'individu comprend qu'il est préférable d'obéir à une règle pour le bien de la collectivité et il pense ne pas être en tort dès lors qu'il la respecte. Ce stade de développement est le quatrième de six. Il y a donc deux autres stades après l'assimilation de la loi. Ce sont les stades « post conventionnels ». Ces derniers (le contrat social et les principes éthiques universels) se caractérisent par la capacité de voir au-delà des lois : comprendre ce qui en a motivé l'écriture, percevoir les visions du monde sur lesquelles elles reposent, évaluer leur validité dans différents contextes et juger de leurs impacts. À ces stades, la personne est à même de décider d'enfreindre une loi pour une raison qu'elle juge moralement supérieure à cette loi ou de s'interdire un geste que la loi autorise. Par exemple, je respecte la grammaire parce qu'elle me permet d'exprimer ce que je pense et d'être comprise. Par contre, je comprends qu'elle ne s'est pas faite toute seule et qu'elle porte encore la marque de son histoire. Pourquoi « le masculin l'emporte sur le féminin » ? Pourquoi se sert-on du générique « étudiants » alors que, logiquement, dans « étudiantes » il y a le mot « étudiants » ? Ces règles ont été établies suivant un ordre social et symbolique où la suprématie du masculin est tenue comme une évidence, posée comme une vérité nécessaire. Il faut donc, à la lumière de la réflexion sur l'origine de la grammaire et en tenant compte des conséquences sociales d'une utilisation inchangée des codes – par exemple, l'invisibilité généralisée des femmes –, repenser cette « loi ». C'est ce genre de remise en question des principes établis qui a permis les changements sociaux. Par définition, toutes les révolutions sont venues de discours dissidents. La pensée post conventionnelle induit ce qu'on finit par nommer le progrès ; jusqu'en 1940, c'est la loi qui empêchait les femmes de voter – et empêchera les femmes autochtones de le faire jusqu'en 1969.

Par définition, toutes les révolutions sont venues de discours dissidents. La pensée post conventionnelle induit ce qu'on finit par nommer le progrès

De la même façon, l'enseignement explore ce que sont les limites des règles qui régissent notre rapport à la connaissance. Il faut donc enseigner à la fois la loi, ses limites et les questions que soulèvent ces limites. Dès lors, les étudiant.e.s se doivent d'évaluer ces règles, au lieu de se laisser confortablement « glisser » sur ce qui leur paraît des évidences. Ce travail leur permet de s'entraîner à la critique et il leur est dès lors possible d'entrevoir l'effort de la connaissance et de la morale post conventionnelle.

L'article 30 de la loi 12 stipule que « quiconque aide ou amène une autre personne à commettre une infraction visée par la présente loi commet lui-même cette infraction » – on parle ici d'une infraction comme prendre part à une manifestation qui n'aurait pas donné son itinéraire –. Suivant cette logique, comme l'enseignement consiste à réfléchir sur des éléments de connaissance et conduit à les penser de manière dynamique, il est fort à parier que des étudiant.e.s seraient à même de conduire une réflexion sur la loi 12 et sur les conditions qui ont permis à cette loi d'apparaître. « Éduquer » vient de *ex ducere* qui signifie « montrer la sortie », « guider hors de ». Contrairement à ce qu'ordonne l'article 30, il est impossible d'enseigner ET d'obéir à la loi. L'enseignement est un moyen, pas une fin. Et quoi qu'en pensent celles et ceux qui ont voté cette loi, l'enseignement n'est pas l'équivalent de remplir une cruche d'eau. L'enseignement est une relation humaine, basée sur la confiance, qui fait le pari de l'intelligence et exige l'engagement.

La confiance que les étudiant.e.s placent en nous leur permet de se dépasser, d'assumer le risque de l'authenticité et de tendre vers l'autonomie intellectuelle que nous leur souhaitons. Dans le contexte actuel, où la loi nous instrumentalise et exige que nous appliquions des sanctions académiques au mépris des votes démocratiques, qu'advient-il de la confiance ? Et comment montrer la valeur de l'intelligence si nous n'écoutons pas la complexité de leur argumentaire, fruit d'une réflexion critique ? Comment demander à nos étudiant.e.s de s'investir personnellement dans leur avenir quand c'est précisément de cela dont nous les privons par notre simple acceptation des modalités de la loi ? Comment justifier, à leurs yeux et aux nôtres, que nous choisissons d'obéir au lieu de remettre en question l'ordre établi ? Comment enseigner en incarnant le contre-exemple de ce que nous souhaitons les voir devenir ? Comment préserver une intégrité professionnelle et psychologique quand la loi nous refuse toute profondeur dans notre enseignement ?

En ce qui me concerne, même dans le cas où, légalement menacé.e.s, mes étudiant.e.s voteraient le retour en classe, je les accueillerai dehors. Parce que c'est précisément là que je veux les amener. Je travaille à combattre la désinformation, le cynisme, le désengagement. J'enseigne pour libérer, créer un espace critique, contrer l'obéissance servile. J'enseigne parce que je cherche la justice et le bien commun. J'enseignerai encore.

Et le premier devoir de mes étudiant.e.s sera d'expliquer ce qu'est l'antithèse en regard d'une loi qui s'appelle « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent » et qui vise à tuer l'enseignement. ■

Les filles de la grève

Les filles d'hommes cultivés ont toujours pensé au jour le jour, elles n'ont pas exercé leur réflexion devant des tables de travail, dans le cloître d'un collège réservé à l'élite. Elles ont pensé tout en remuant des casseroles, tout en balançant des berceaux... Pensons dans les bureaux, pensons dans les autobus, pensons tandis que, debout dans la foule, nous regardons les couronnements ou les défilés..., pensons en passant devant le cénotaphe, et devant White Hall, dans la galerie du Parlement, dans les chambres de justice, pensons au cours des baptêmes, des mariages et des funérailles. Ne nous arrêtons jamais de penser - quelle est cette civilisation où nous nous trouvons ?

Virginia Woolf, *Trois guinées*

■ MARTINE DELVAUX, Université du Québec à Montréal

PHOTO DE NOCJHOLAS DAWSON, COLLÈGE DE ROSEMONT

En me penchant sur ce qu'on pourrait appeler la figure des filles de la grève, pour réfléchir à la place qu'occupent les étudiantes et la pensée féministe dans le contexte de la lutte, j'ai réentendu le cri de Virginia Woolf dans Trois guinées, son Think we must adressé aux filles d'hommes cultivés et qui les encourageait à interroger cette société « qui engloutit le frère que beaucoup d'entre nous ont des raisons de respecter dans la vie privée, et qui impose à sa place un mâle monstrueux, à la voix tonitruante, au poing dur, qui d'une façon puérile inscrit sur le sol des signes à la craie, ces lignes de démarcation mystiques entre lesquelles sont fixés, rigides, séparés, artificiels, les êtres humains ».

Vinciane Despret et Isabelle Stengers, dans Les faiseuses d'histoires, rappellent que Woolf, si elle propose « que les sœurs ne s'engagent pas aux côtés de leurs pères et de leurs frères, ces « hommes cultivés » qui les appellent à défendre leur monde », c'est parce que cette lutte - même si elle a pour objectif d'empêcher la guerre - ne peut pas se faire au nom des femmes sous prétexte qu'elle se fait au nom de tout le monde. Les femmes, dit Woolf, doivent lutter en leur propre nom parce que la pensée comme l'engagement, elles les pratiquent « en tant que femmes ». C'est là l'enjeu qui traverse, il me semble, la dimension féministe de la grève étudiante. Penser et lutter en tant que femmes : voilà ce que défendent les filles de la grève.

Ainsi, il faut peut-être voir cette figure des filles de la grève en deux temps. D'abord, on pourrait dire qu'il y a ce qu'on fait des filles - comment on les fabrique, les figures qu'on dessine d'elles. Par exemple :

- Martine Desjardins en « jeune fille sage et tranquille » (alors qu'on décrit Gabriel Nadeau-Dubois comme « un militant depuis l'enfance » et Léo Bureau-Blouin comme « un sensible à l'esprit critique ») ;
- Line Beauchamp en zombie, Michelle Courchesne en oie sp éciale (je crois qu'il faut inclure le sort fait aux ministres dans cet imaginaire des filles de la grève...) ;
- Les grévistes nues en « filles publiques » : consommées sans scrupules par les passants et les touristes éberlués, businessmen en complet-cravate, photographes improvisés ou professionnels tout habillés, voire par les autres manifestants... (« Tsé, avec des manifs comme ça, ce sont les bars de danseuses qui vont faire faillite... Pourquoi payer pour voir des boules quand on en voit gratis dans les rues ? »)

Ensuite, il y aurait les figures que les filles dessinent elles-mêmes dans l'espace - des figures comme on dit dans le domaine du sport, qu'on élabore avec le mouvement du corps et qui permettent d'habiter un lieu. Les filles de la grève marchent. Elles troquent la chambre à soi pour la rue, et elles y défilent habillées, nues, maquillées, masquées, voilées, conscientes des figures qu'elles convoquent, imitent, des figures qu'elles ironisent, qu'elles mènent en bateau, auxquelles elles tordent le cou, qu'elles érigent pour en même temps les faire tomber. Les filles de la grève font la grève et restent des filles. Elles font la grève de ce qu'est une fille qui n'est pas en grève, et de ce que doit être une fille en grève du point de vue de certains camarades militants. Les filles en grève font la grève de la domesticité : être secrétaire ou en charge des présences pendant les assemblées, ne pas présider, se faire éloigner des premières lignes des manifestations comme des comités importants alors que les hommes s'attribuent les « vraies responsabilités », c'est-à-dire prononcer les discours, occuper la majorité du temps de parole, animer les discussions, donner les entretiens (cf. l'article de Blandine Parchemal sur Presse-toi à gauche, l'entretien de Martine Desjardins sur le site Nous sommes les filles, et les témoignages de militantes qui lèvent le voile sur l'exclusion dont les femmes sont l'objet à l'intérieur d'organisations qui se disent par ailleurs « féministes »).

Les filles en grève sont en colère. Elles crient, elles ragent, elles écrivent des tracts, elles scandent des slogans, elles marchent les unes à côté des autres, ensemble, en rang. Mais la géométrie de leur rage est à l'image de la grève qu'elles font, grève de la figure de la jeune fille sage, grève d'une grève pensée comme si elle était immunisée contre le virus de la hiérarchie et de la misogynie.

Les filles en grève sont nombreuses, elles se ressemblent et se rassemblent, donnant par moments cette impression d'harmonie et de répétition sur un mode qui peut rappeler les agencements corporels des girls de toutes sortes (des Tiller Girls aux filles du Crazy Horse en passant par les Barbies). Mais il ne faut pas être dupe. Si les filles jouent à la reproduction en série, si elles aussi sont assimilables à des figures anonymes, elles demeurent les gardiennes d'une singularité irréductible : le fait même d'être des filles. L'anonymat peut être l'alibi de la domestication, et être gréviste féministe, c'est refuser d'oublier le féminin, c'est refuser d'oublier de le penser. C'est ainsi que les filles se font « fauteuses de trouble », « casseuses de party », comme celles de cette Société des marginales rêvée par Virginia Woolf en 1938.

Si les filles de la grève ne font pas toujours bonne figure, c'est parce qu'elles lèvent le poing pour casser la figure à la figure, à coups de répétition - ni fille, ni en grève mais fille en grève. Avec ce que ça implique d'une pensée qui pense tout le temps et partout, une pensée qui marche et qui avance. Sans reculer. ■

De la violence en temps de grève

PHOTO DE NICHOLAS DAWSON, COLLÈGE DE ROSEMONT

■ JACQUES MASCOTTO et BENOÎT COUTU,
Université du Québec à Montréal

Régis Debray[1] écrit qu'un même article sur la violence, le Mal, réunira « le crime passionnel et le lynch, la Shoah et Verdun, les assassinats et la bombe H » de telle façon, poursuit-il, que le terme « violence » désignera, indistinctement en les mêlant, le manifestant et le kamikaze, le viol et la corrida, la chasse et l'injure raciste, les gangs de rue et les bombardements de de Bagdad. Il postule que le médiatisme sociologique a trouvé l'ouvre-boîte universel permettant d'évoquer du concret sans jamais entrer dans le concret. L'article fait coup double : il soulève une idée-pilote qui se transmet aussitôt en idée-fixe; il introduit une pseudo-transcendance permettant de penser au-dessus de ses moyens...

Moralisation culpabilisante

Les dispositifs médiatiques, technologiques, judiciaires, publicitaires, universitaires, au service des organisations stratégiques, qu'elles soient militaires, politiques ou financières, ne requièrent aucune obéissance, mais tout au contraire notre pleine et entière collaboration. Car nous sommes enjoints de nous adapter, de nous conformer, de nous « flexibiliser », de participer, de respecter les codes, de suivre les protocoles, les procédures, les déontologies et autres réglementations qui, imposées, obèrent et cernent nos vies, tout en nous installant dans un perpétuel climat de culpabilité de faire « peut-être quelque chose de mal », de peur d'avoir « peut-être quelque chose à se reprocher ». De l'aveu d'un policier montréalais : « il y a tellement de règles et de lois que nous pourrions arrêter tout le monde, tout le temps ». Totalement engagés dans l'objectivité, l'immanence et la nécessité, comment pouvons-nous, comment pourrions-nous alors désobéir, et en cela revendiquer les titres d'opposants ou de résistants ? À notre époque, il apparaît que seuls des aliénés et des terroristes veulent désobéir à la loi de l'attraction ordonnée et aux lois naturelles du marché. Seuls des terroristes entendraient saboter le fonctionnement du contiuum systémique devenu notre seconde nature, notre matrice assurant notre reproduction. Si nous devons « obéir », ce n'est plus qu'en relation analogique aux choses ou aux animaux : ce navire obéit bien au gouvernail, ce chien obéit bien à la laisse, ce cheval obéit bien à l'éperon, cette boîte de vitesses obéit bien à l'accélérateur, etc. Les dispositifs sécuritaires de reproduction du risque et de la spéculation sur les risques sont étrangers à toute cause, idée, idéal, légitimité, légalité, à tout pouvoir d'autorité. Nous ne sommes plus dans des rapports de reconnaissance, et au premier chef de la reconnaissance de la dissidence, parce que nous nous situons dans des situations de préemption des risques systémiques. Ce que l'on appelle encore maladroitement le « pouvoir » est dorénavant un dispositif organisationnel qui veille à la gestion du fonctionnement efficace d'un processus systémique en expansion. Ce qu'on appelle l'« opposition », n'est plus qu'une « second best way » dans l'ordre du management de la « gouvernance ».

Alors ce que l'on appelait autrefois la « violence » - les assassinats, les guerres, les exécutions, etc., - est désormais à verser aux comptes d'« interventions humanitaires », de « frappes aériennes chirurgicales », de « dommages collatéraux », de « kill list », d'« interventions ciblées », d'« arrestations préventives ou de masse », etc. La violence est un vocable qui ne désigne plus que des terroristes, des ennemis, des agents du Mal, ou des manifestants, autant d'obstacles qu'il s'agit d'éliminer, comme les physiciens du nucléaire stabilisent des électrons libres dans un environnement aseptisé sous contrôle technologique. Dans ces conditions, la « légitimité » d'un gouvernement ne tient qu'à une chose : ne jamais paraître « soft on terrrorism » - déterminé, ne pliant pas l'échine devant tous groupes sociaux contestataires. Sur ce qui caractérise le pouvoir d'État, ce n'est plus le monopole légitime de la violence, comme l'intitulait Max Weber, mais le monopole de la définition de la désignation-préemption de la violence – laquelle passe par le formalisme des lois spéciales d'exception.

Paradoxalement, les mafias, les cartels, le grand banditisme, les hooligans et autres ultras, les mercenaires, les gangs de rue, ne présentent jamais le défaut d'être « violents ». Tout cela fait partie du décor, de l'environnement mis en place par la concurrence organisationnelle, avec les problèmes sécuritaires qu'elle implique. Surtout parce que lesdites mafias ne remettent pas en cause notre mode de vie, contribuant même à le reproduire. Et ce mode de vie est incompatible avec le politique, la lutte politique dans et par des rapports de force démocratiques, puisqu'il est fondé sur l'obsolescence, l'accélération, l'instabilité, la crise permanente garantes des fluidités et de la mutation de l'échange en circulation, de telle façon que s'abolit la séparation entre les formes dans l'immédiateté de l'indistinction.

Le refus de la politique

« Celui qu'on ne veut pas connaître comme un être politique, on commence par ne pas le voir comme porteur des signes de la policité, par ne pas comprendre ce qu'il dit, par ne pas entendre ce qui sort de sa bouche.[2] » Le refus de la politique est la vérité tapie derrière le discours monolithique, monologique, voire monosyllabique, qu'entretient le gouvernement Charest depuis le début de la grève étudiante (étrangement défini par les médias sous le vocable de « conflit étudiant »), et relègue ainsi directement les étudiants au statut d'« ennemis ». Les étudiants ont en effet le malheur de s'opposer à un programme politique qui se nie (comment alors justifier une hausse des droits de scolarité au nom du droit à l'éducation ?), de remettre sur le tapis que la solidarité ne peut être produite que politiquement et institutionnellement, et cela est devenu inacceptable du point de vue de la logique opératoire d'un système qui ne peut que « dealer » avec des risques et des obstacles le limitant dans son expansion. C'est en cela que le mouvement étudiant ne s'oppose pas simplement à un régime politico-économique nommé néolibéralisme, mais à un mode opératoire débordant un gouvernement n'apparaissant plus alors que comme une instance de gestion parmi tant d'autres. La naturalisation-diabolisation de ces étudiants, devenus « terroristes[3] », n'est qu'exemplaire des qualités (sur)naturelles octroyées à des choses faites de main d'homme. Mais ce qui ressort de cela, est que jamais les étudiants ne sont considérés comme partenaires politiques, membres à part entière d'une société[4] qui, si elle se veut démocratique, se doit de définir elle-même la finalité de son existence et les moyens pour l'atteindre. La désignation accusatrice « violence » ne s'applique donc plus qu'à des opposants, de toutes natures, jamais à la violence des thérapies de choc néolibérales, à ses matraques et à ses lois d'exception ; plus, c'est la politique elle-même, en tant qu'elle exprime la capacité de tout être humain à participer à l'acte-détermination de la société, qui est devenue « violente ». Par ailleurs, ce que l'on ne manquerait pas de reprocher à ces manifestants intempestifs (le maire Tremblay pour ne pas le nommer), est qu'ils dérangent la routine et le mode de vie du « vrai monde », celui qui se lève tôt, comme si les étudiants n'étaient pas des travailleurs à 100%. Pourtant, les manifestations dénoncent la violence d'une multitude d'endettements qui dessinent le destin d'un individu à sa place. Et il n'y a rien de plus violent que de ne pouvoir être l'auteur de son avenir – surtout de cette jeunesse qui est notre avenir. ■

1. Régis Debray, *Du bon usage des catastrophes*, Paris, Gallimard, 2011.
2. Jacques Rancière, *Au bord du politique*, Paris, Gallimard, 1998.
3. « La situation actuelle est intenable. Il s'agit de terrorisme pur et simple. Lorsqu'on commence à faire peur aux gens, aux aînés et aux jeunes familles, on n'a pas le choix d'appeler ça du terrorisme», soutient M.Proulx (Marcel Proulx, ancien député libéral fédéral de Hull-Aylmer). Catherine Lamontagne « Du terrorisme pur et simple, croit Proulx », Le Droit, 22 avril 2012.
4. Concernant les élections, Jean Charest dit : « Ce printemps la rue a parlé, maintenant ce sont aux Québécois de se prononcer », car, nous le savons bien, les étudiants ne sont ni des Québécois, ni des contribuables, ni des citoyens.

HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ : Les enjeux occultés

■ LYNDA CHAMPAGNE et JEAN-FRANÇOIS MARÇAL, Collège de Maisonneuve

Une société véritablement démocratique aspire à ce que tous ses membres bénéficient d'une égalité des chances sans discrimination attribuée au hasard de la naissance. Si nous pensons d'emblée aux discriminations basées sur la couleur de la peau ou le genre qui connaissent un recul au Québec, d'autres par contre sont tenaces. Et l'une d'elles, plus insidieuse, resurgit dans le débat actuel concernant la hausse des droits de scolarité universitaires: la discrimination basée sur l'origine socio-économique.

On peut soutenir que toute société demande que ses membres s'investissent dans la chose publique. Les étudiants ne font pas exception et doivent faire leur part et celle-ci est avant tout d'étudier. Mais faut-il que cette part soit strictement comprise comme économique quand nous savons qu'une hausse des droits de scolarité agirait comme un «désincitatif» aux études universitaires, appauvrissant ainsi l'ensemble de la société ? Rappelons que selon diverses études, au moins 7000 étudiant.e.s par année se verront contraint.e.s d'abandonner leurs études non pas par manque de motivation ou de talent, mais simplement par manque d'argent. On ne peut comprendre cette mesure régressive que comme une forme insidieuse d'exclusion sociale marginalisant ainsi une partie de la population. Cette tendance est caractéristique des mutations de fond qui travaillent notre société. Depuis, une trentaine d'années, nous assistons à une réorientation du rôle de nos institutions collectives qui, d'instruments d'intégration et de progrès social, se transforment de plus en plus en un outil de gouvernance économique. Toute la logique de l'utilisateur-payeur, qui sert d'assise théorique à la hausse proposée, s'inscrit dans cette atomisation des rapports sociaux par une sur-responsabilisation des individus. Cette optique se traduit par l'oubli des conditions sociales influençant les opportunités réelles qui sont offertes aux citoyen.ne.s.

Contre cette mouvance, il nous semble bien plus équitable et responsable de favoriser les études supérieures pour tous et toutes en délestant les étudiant.e.s du poids des droits de scolarité qui minent autant l'accessibilité que le taux de réussite scolaire. Ils feront assurément leur part en renvoyant l'ascenseur à la génération suivante avec leurs impôts lorsque leurs salaires le permettront. Si tous doivent faire leur part pour faire société, cela n'implique pas que tous doivent le faire de la même manière en même temps. C'est le cœur des principes d'équité et de réciprocité qui sous-tendent une vision de la société comme pacte social visant l'avantage mutuel.

Ces revendications ne sont pas nouvelles. Déjà, le Rapport Parent entrevoyait l'éducation supérieure comme un formidable moyen de mobilité sociale ainsi que d'enrichissement collectif et ce, contre tout privilège. L'idée directrice étant qu'une société éduquée est une société prospère, mais aussi une société dans laquelle les citoyens sont mieux à même de comprendre les enjeux sociaux et de prendre part aux décisions collectives. Et cet outil collectif a eu un grand succès. Les cégeps et universités se sont remplis, la société québécoise s'est modernisée et notre situation actuelle en est le résultat.

Mais peut-on encore dire que le Québec valorise l'éducation ? Peut-on affirmer que ce levier politique, social et économique est encore une priorité ? À la lumière des dernières politiques du gouvernement libéral en matière de financement, il serait illusoire de le croire. A contrario, l'esprit du Rapport Parent visait l'accessibilité aux études supérieures pour tous et toutes sans discrimination de statut social ou économique. L'augmentation brutale de 75% des droits de scolarité (à laquelle nous devons ajouter des frais afférents toujours en hausse) vient s'ériger contre ces valeurs qui, croyait-on, faisaient partie de notre héritage politique et du legs social que nous espérions pour nos enfants. Ce que propose le mouvement populaire mené par les étudiant.e.s est de finalement repenser l'avenir du Québec et de lui donner un sens.

La société québécoise doit avoir pour souci de penser nos défis collectifs sous le mode de l'équité et de la responsabilité intergénérationnelle. De la même manière que les générations passées ont bâti le Québec moderne, nous avons le devoir et la responsabilité de préparer l'avenir de nos enfants. Dans cette optique, la hausse anticipée des droits de scolarité n'est finalement qu'un subterfuge afin de faire avaler une vision politique à courte vue à ceux qui ont le moins de moyens et de pouvoir économique et politique. Nous savons comment il est facile de faire passer pour une fatalité ce qui ultimement dépend de nos choix politiques. Nous savons à quel point il est attrayant d'insister sur les gains à court terme sans évoquer ni les groupes sacrifiés pour ces gains, ni les dommages à long terme. Nous savons aussi que c'est ce manque d'imagination politique et de solidarité sociale qui mine la capacité d'une société à assurer à ses membres dignité et respect.

L'augmentation des droits de scolarité imposée par le gouvernement libéral actuel perpétue un modèle de société où les privilèges socio-économiques ont encore leur mot à dire. Le mouvement étudiant de 2012 propose pour sa part de construire l'avenir sur l'équité et la solidarité intergénérationnelle. C'est au nom de ces valeurs et du projet qu'elles proposent que nous sommer fiers, en tant que professeur.e.s, de porter le carré rouge. ■

GRAFFITI DE BANKSY – PHOTO DE JOHANNE PAQUIN, COLLÈGE ÉDOUARD- MONTPETIT

Faire société par-delà le capital

Pour la réappropriation de l'autonomie et de la culture commune

« On refoule l'histoire en soi-même et chez les autres, de crainte qu'elle puisse rappeler la déroute de sa propre existence, qui consiste à son tour pour une grande part à refouler l'histoire. »

– Adorno/Horkheimer, *Dialectique de la raison*

■ ERIC MARTIN, Collège Édouard-Montpetit

Il n'est pas difficile de montrer que l'augmentation du prix de l'accès à l'éducation n'est qu'une manifestation phénoménale d'une transformation beaucoup plus substantielle : l'instrumentalisation des institutions d'enseignement aux fins de la croissance du capital. Il est cependant plus difficile de mesurer ce qui est perdu dans ce détournement institutionnel, et de résister non pas au nom de la liberté, mais de l'appartenance au commun, laquelle peut seule faire rempart à la combinaison de l'égoïsme et de la mobilisation économique totale qui est en voie d'avoir entièrement supplanté la possibilité de faire société.

Éducation entrepreneuriale

L'augmentation des droits de scolarité découle d'une reconfiguration des finalités de l'enseignement afin d'harmoniser les pratiques du monde de l'éducation aux objectifs d'accumulation, propres au capitalisme avancé et financiarisé. Dans le capitalisme, une seule et même rationalité : celle de la concurrence tous azimuts en vue de l'augmentation de la productivité et de la croissance qui gangrène l'État, puis percole dans toutes les médiations institutionnelles de la société pour en corrompre le noyau normatif. La fonction formelle des institutions est ainsi préservée, mais leur finalité est remplacée, au même titre qu'on peut utiliser l'enveloppe d'une cellule en en modifiant le contenu. L'éducation sert encore à former les mentalités, mais elle ne forme plus à l'Esprit : bien plutôt à l'esprit d'entreprise. Il s'agit non seulement d'une « violence symbolique », mais d'une violence faite au symbolique : la culture, expulsée hors de sa demeure, se voit remplacée par le discours médiocre et vulgaire du managérialisme. Alors, les étudiant-e-s sont privés de tout accès à l'héritage social-historique humain. C'est la possibilité même d'entrer dans la société qui leur est retirée par cet enseignement devenu coquille vide qui n'apprend plus que les rudiments du marketing et de la vente.

Ladite mentalité de marché aux puces, qui nous empoisonne aujourd'hui l'esprit, interdit de chercher à identifier quelque finalité supérieure. Elle est hostile à toute corporation de métier qui prétendrait incarner la norme du travail bien fait, sous prétexte que ce sont là des groupes d'intérêts. Elle n'aime pas la culture qu'elle considère comme dépense inutile. Elle considère que l'État est d'abord un instrument au service de la société civile, des entreprises et de l'accumulation. L'histoire est remplacée par l'éternel présent du boursicotage. Ce qui est ultimement proscrit, c'est tout enracinement dans une finalité autre que l'immédiateté sans cesse recommencée du mouvement de valorisation du capital, lequel donne le « La » à toute la société, ou ce qu'il en reste.

La liberté et le commun

Un piège qu'il faut éviter est celui qui conduirait la critique à penser l'émancipation comme défense contre l'extériorité institutionnelle. Qu'on prenne, par exemple, le raisonnement suivant : si je suis étudiant-e et que l'école est une institution qui diffuse une certaine vision de la connaissance et de la culture, mise au service d'organisations capitalistes par un État lui-même au service du capitalisme ; il en résulte une négation de ma liberté ; je vais donc retirer mes billes et revendiquer ma liberté contre l'école, la culture et l'État.

Cette approche a des accents naturalistes : elle pose des individus dont la liberté serait donnée immédiatement, et qui auraient le choix de se désinvestirde la relation institutionnelle pour préserver leur bonté naturelle contre la corruption induite par la société ou encore pour aller passer un meilleur « contrat social » ailleurs. Or, c'est le mérite de l'apport de Hegel (et aussi de Marx, à sa suite) d'avoir montré que cette vision proprement libérale était fondée sur une abstraction. L'individu ne dispose pas d'une liberté immédiate et naturelle qu'il peut choisir ou non d'aliéner à la société à sa guise. Et ceci précisément parce que la société n'est pas le produit d'un contrat.

Il faut bien plutôt, selon Hegel (ou Platon...), voir les choses à l'opposé: c'est la société qui élève les individus à l'autonomie : elle doit donc leur être antérieure, et ceux-ci naissent avec une dette envers la cité et ses lois. La bonne cité n'élève pas seulement l'individu à quelque faculté formelle de calcul entre des désirs sortis du for intérieur, mais bien plutôt, elle inculque une conception de la « vie bonne » liée au devenir d'une communauté (Gemeinschaft) humaine inscrite dans l'histoire. Être autonome, c'est donc toujours être un individu capable d'exercer sa réflexivité et sa liberté à partir d'une certaine conception éthique enracinée dans l'esprit d'un peuple et dans ses moeurs. On peut bien choisir de quitter sa communauté pour aller mener une vie d'ascète ailleurs ; on n'en porte pas moins en soi le monde qui nous a constitué ; et, si l'on va vivre ailleurs sincèrement, on en vient forcément à appartenir de semblable façon à la collectivité.

Dans la société capitaliste, cet enracinement est refoulé pour mieux soumettre l'individu à la norme abstraite de l'argent : dès lors que le capital érige la valeur abstraite en lieu et place de la culture et de l'éthicité commune, il s'installe comme médiation objective des rapports sociaux, et s'emploie depuis cette antériorité à instituer des néo-sujets entrepreneurs. On ne mesure bien que ce qui est perdu, dans ce détournement l'est non seulement le contenu éthique et culturel social-historique de l'héritage humain, mais aussi l'articulation de la médiation institutionnelle à l'héritage normatif et symbolique, ce qui rend celle-ci disponible pour toutes les instrumentalisations. Le produit des mutations actuelles est un individu abstrait et déraciné, auquel il est interdit d'entrer en rapport avec des institutions qui rendent autonome et qui cultivent, qui transmettent un patrimoine intellectuel et culturel. La condition d'existence du capital est donc le refoulement du lien socio-symbolique, ce qui arrache l'humain à l'interdépendance pour en faire le sujet d'un rapport duel où il vient faire face à l'objectivité immuable de la totalité économique aliénée, laquelle lui apparaît comme une puissance étrangère et naturelle sur laquelle il n'a pas d'emprise, alors qu'elle est pourtant son produit.

Il ne sert donc pas à grand chose de s'en tenir à revendiquer, contre pareille ignominie, une liberté de se défaire de tout attachement : cette conception abstraite de la liberté fait elle-même partie du problème. La seule revendication cohérente est celle du droit de faire société contre la machinerie de la dissociété libérale-capitaliste. Cela suppose de réfléchir aux conditions des possibilités a) d'instituer des sujets autonomes et b) de leur permettre d'entrer en rapport avec des institutions qui transmettent la culture, la connaissance, et permettent l'inscription dans un lien social communautaire. C'est le sens de l'expression « des liens qui libèrent ». Il ne s'agit donc pas de défendre sa liberté contre le monde social, mais de défendre la société qui seule rend libre contre le processus de néantisation du lien social et de déculturation qu'opère le capital. ■

PHOTO DE ANY GUAY, COLLÈGE DE MAISONNEUVE (PHOTO DE CELLULAIRE)

Capital Client

■ ANY GUAY, Collège de Maisonneuve

je suis neutre
je suis gris je suis brun
je suis blanc comme neige
je suis javellisé
dépigmenté dépimenté
et déprimé

je suis neutre
je ne goûte rien
je ne sens rien
je ne ressens rien
et si on me demande mon avis
je ne dis rien

je suis neutre
et je ne fais rien

quand je parle je reproduis
quand je travaille je reproduis
quand je respire je reproduis
et quand je me reproduis

j'en attends du profit.

Mon enfant c'est Mon client
Mon argent c'est Mon enfant.

je suis l'homme post-moderne
et ce que vous pensez de moi
je m'en fous.

Mon enfant c'est Mon client
Mon argent c'est Mon enfant
le gagner c'est accoucher
le nourrir c'est investir
le gaver c'est capitaliser
en profiter c'est le voir baver
le gaspiller c'est le contempler

en train de crever.

La logique du mépris

■ CHRISTIAN NADEAU, Université de Montréal

Une société bien ordonnée traite également tous ses membres, en ce sens que leur valeur ne dérive pas de leur compte bancaire, ni de leur position sociale, ni de leur statut hiérarchique. Bien entendu, il peut y avoir des différences de fonction, et cela entraîne des hiérarchies selon ces mêmes fonctions. Mais personne ne peut affirmer qu'un riche qui séjourne à l'hôpital « mérite » un meilleur traitement qu'un pauvre. Pourtant, cette différence se constate tous les jours. Est-ce à dire que nous vivons dans une société « désordonnée » ? Pas nécessairement. Cela peut vouloir dire qu'une société n'a pas encore réussi à se doter des bons mécanismes sociaux reconnaissant à chaque individu l'estime sociale nécessaire à son épanouissement. Nul besoin pour ce faire d'un égalitarisme radical qui abolirait toute différence entre nous. Il faut en revanche assurer à chacun ce minimum : la reconnaissance de sa valeur à titre de personne et, pour le sujet qui nous occupe, de citoyen. Or, c'est précisément une logique inverse à cette reconnaissance, une logique du mépris, qui a été déployée pour s'attaquer au mouvement étudiant.

Par mépris, j'entends l'ensemble des gestes de paternalisme, d'humiliation, de vexation et d'intolérance commis au cours des derniers mois, et encore aujourd'hui, contre le mouvement étudiant. L'ensemble de ces gestes vise à produire des émotions de honte, lesquelles favorisent l'autoexclusion ou le ressentiment, des sentiments que la personne visée dirigera contre elle-même, affaiblissant ainsi l'estime de sa propre valeur. Dans d'autres cas, ces gestes déclencheront des formes de colère difficiles à canaliser. De tels états moraux n'ont rien d'étonnant, car si deux personnes se reconnaissent mutuellement en fonction de mêmes critères – la dignité ou le respect de la différence, par exemple – la relation entre elles est totalement différente que dans le cas où une personne impose unilatéralement ses propres exigences à la seconde. Dans ce cas, elle lui refuse une réciprocité – respecter l'autre selon des critères mutuels – et elle lui impose un cadre de reconnaissance où l'autre personne se trouve diminuée.

Il y a au moins trois étapes logiques au mépris auquel les étudiants ont eu à faire face. Ces trois étapes d'une même stratégie concourent à la réalisation d'une seule fin : déprécier le statut moral des individus composant un groupe afin de minorer, voire même de dénier, la valeur de leurs revendications, jusqu'au point où il apparaît normal de leur dire ce qu'ils devraient penser. En effet, si des personnes ne sont pas jugées dignes de reconnaissance, il apparaît alors normal, et comme étant la bonne chose à faire, de formuler à leur place ce qu'elles sont en droit d'espérer.

La première et la plus fondamentale des trois étapes logiques du mépris est le déni d'autonomie des personnes. Une telle manœuvre apparaît dans la plupart des luttes sociales. Elle prend toutefois un caractère particulièrement important lors de la grève étudiante de 2012, grève qui se veut une défense de l'éducation, laquelle est un gage d'autonomie.

Une deuxième étape est l'exclusion sociale. La désapprobation ou le refus a priori des demandes d'un groupe sur la base de son statut social implique la première étape logique du mépris, soit le refus de reconnaître à une personne son autonomie. La seconde étape logique consiste à viser des groupes, ce qui revient à donner à ce déni la dimension d'un geste politique. Celui-ci procède en amont, par la condamnation a priori des demandes du groupe sur la base de son statut social et en aval par l'idée selon laquelle le groupe s'est exclu lui-même du débat en refusant d'obéir aux règles qui lui sont imposées. En d'autres termes, on va jusqu'à affirmer à la fois qu'on ne peut reconnaître le mouvement étudiant parce qu'il ne le mérite pas, et qu'il n'est de toute manière pas capable de se reconnaître lui-même, car il refuse d'accepter les conditions sociales de cette reconnaissance.

La troisième étape logique est le déni des volontés individuelles, et donc le refus de reconnaître le caractère démocratique du mouvement étudiant. On a voulu voir dans la grève le mouvement d'un groupe effaçant en son sein les différences individuelles. Or, si l'unité du mouvement a été très forte, c'est précisément en raison de sa capacité à surmonter, sans les ignorer, les différences entre les motivations de chaque individu à entrer en grève, de même que celles au sein des associations et des fédérations étudiantes.

Il reste que si le mépris propre à la contre-grève m'intéresse, c'est dans la mesure où son interprétation permet de mieux comprendre la réplique du mouvement étudiant et l'évolution de la grève entre février et mai 2012. Le mouvement n'est pas né du mépris, mais il y a trouvé une motivation politique. Cela n'est donc pas le fait d'un hasard de l'histoire. Cela ne signifie pas non plus que le mépris devait conduire nécessairement à une réaction aussi vive que celle que nous avons connue. Il aurait été tout aussi possible d'assister à une lente érosion du mouvement et à une colère généralisée contre lui. Mais ce ne fut pas le cas. Il me semble évident que le mépris possède cette double capacité de générer la résignation et, inversement, la protestation. Toutefois, ce qui compte ici est l'acte de conscience du mépris : en prenant conscience de l'injure morale qui leur est faite, les étudiantes et les étudiants ont puisé dans ce mépris les motivations d'une résistance politique. ■

GRAFFITI DE BANKSY – PHOTO DE JOHANNE PAQUIN, COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

36e poème de résistance du 18 mai :

Leur marche est une danse

MARIO CHOLETTE, Cégep du Vieux Montréal

Ils marchent le cœur brandi au-dessus des
Peurs qui paralysent les ponts et les
Autoroutes. Ils marchent le poing en
Floraison, les jointures en feu, les
Doigts pointant le rêve qui descend
Dans la rue. Ils marchent en chantant
De rouges paroles, l'âme droite comme
Un drapeau, l'esprit en mille feux. Ils
Marchent dans les sombres couloirs
Des têtes vides, rondes, grises, carrées.

D'autres les épaulent.

Ils marchent la tête pleine de chiffres noirs
Foulant les boulevards interdits. Ils mar-
Chent sur Mars en pensant Jupiter et Pluton.
Ils marchent comme on danse une victoire,
L'avenir en poche. Ils marchent dépouillés
Des artifices qui colorent l'air du temps, le
Pied d'ailes, la jambe de vent, les mains de
Torrent. Leur marche est une course est une
Danse est un saut est une révolution.

D'autres les aiment.

LES 3 PHOTOS À DROITE SONT DE DARREN ELL ET PHILIPPE MONTBAZET « CARRÉ ROUGE : DROIT DE PAROLE »

Initiatives e profs contr

PHILIPPE BOUDREAU, Collège Ahuntsic

FIN AOÛT 2011 : Création d'une page Facebook nommée Profs de cégep contre la hausse des frais de scolarité.
29 FÉVRIER : Six personnes lancent une invitation à leurs collègues de l'enseignement supérieur (au Québec) à l'effet de tenir une réunion de mobilisation de profs en appui au mouvement étudiant.
6 MARS 2012 : Première réunion du réseau des Profs contre la hausse. Quatre comités sont formés : vidéos, textes, actions, liens (ex. : avec les organisations des mouvements sociaux). Une douzaine de rencontres similaires se tiendront par la suite, environ à tous les sept à dix jours.
8 MARS : Mise en ligne du site internet http://profscontrelahausse.org. En date du 15 juin, plus de 250 textes de profs y auront été diffusés.
15 MARS : Publication du manifeste « Nous sommes tous étudiants », signé par au moins 1625 profs (à cette date-là)
17 MARS : Inauguration de l'îlot Voyageur, à l'initiative du comité « action » de Profs contre la hausse.
18 MARS : Première apparition de la très voyante bannière, en rouge et blanc, de Profs contre la hausse, à l'occasion de la manifestation dite « familiale ».
19 MARS : Funérailles de l'éducation supérieure accessible, à Québec
20 MARS : Mise en vente du condo du recteur de l'Université Concordia.
17 au 21 MARS : Diffusion sur Youtube des premiers vidéo-clips de profs prenant la parole contre la hausse des frais de scolarité et en faveur du mouvement de grève étudiante.
28 MARS : Huit professeures contre la hausse perturbent les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Interrompant les échanges officiels par un « écoutez-nous » bien senti, elles ont brandi le carré rouge et déroulé de grandes bannières sur lesquelles on pouvait lire « six semaines d'indifférence, c'est assez ! ».
MARS et AVRIL : Nombreux teach-in et séances de piquetage de solidarité devant les établissements, exprimant l'appui des profs au mouvement étudiant et encourageant les assemblées générales à reconduire leur mandat de grève.
2 AVRIL : Un contingent de profs contre la hausse marche sur les trottoirs du pont Jacques-Cartier (le journaliste de Radio-Canada Jacques Bissonnet prétend qu'ils voulaient bloquer le pont et doit s'excuser en ondes le lendemain).
Début AVRIL : Des profs contre la hausse joignent leur voix à ceux et celles lançant un appel « pour un printemps québécois » et participent à diverses initiatives allant en ce sens; une page Facebook est inaugurée à cet effet.
12 AVRIL : Un important contingent de profs contre la hausse se rend au Collège de Valleyfield avec des centaines d'étudiants afin de faire échec à une tentative unilatérale de la direction de forcer l'ouverture du Collège.
13 AVRIL : À l'occasion d'une conférence de presse largement médiatisée, des profs contre la hausse demandent la démission de la ministre Line Beauchamp.
18 AVRIL : Des profs contre la hausse se rendent à l'Université du Québec en Outaouais appuyer les grévistes.
19 AVRIL : Action d'obéissance civile durant laquelle des profs contre la hausse se

t actions de
e la hausse

PHOTO DE NICHOLAS DAWSON, COLLÈGE DE ROSEMONT

livrent au SPVM.

20 AVRIL : Manifestation contre le Plan Nord au Palais des congrès. Des profs contre la hausse, forts de leurs talents de pédagogues, en profitent pour lire aux policiers un manifeste intitulé « La Dérive ».

26 AVRIL : Manifestation improvisée de PCLH au centre-ville de Montréal et devant les bureaux de Jean Charest.

1ER MAI : Les étudiants empêchent l'exécution d'une injonction au Collège de Maisonneuve sous les regards bienveillants de profs contre la hausse; la direction lève les cours afin d'éviter tout affrontement violent.

4 MAI : Conférence de presse à l'UQAM, organisée par le SPUQ et tenue en présence de profs contre la hausse, au cours de laquelle est diffusée la Déclaration des professeures et professeurs des collèges et des universités, appuyant les revendications étudiantes et dénonçant les diverses formes de répression utilisées contre le mouvement.

4, 5 ET 6 MAI : De concert avec d'autres organisations, un nombre important de profs contre la hausse pourchasse les congressistes du PLQ jusque dans le terrier où ils entendaient se soustraire à la colère populaire (l'hôtel Le Victorin, à Victoriaville).

8 MAI : Première apparition publique d'Anarchopanda, dans le cadre de la 15e manif de soir à Montréal.

11 MAI : Les profs du Collège Montmorency organisent une marche silencieuse de protestation autour de l'établissement, les enseignants s'estimant bâillonnés par les injonctions. À Montréal le même jour, action des Profs contre la hausse : « parodie de quiz » devant les bureaux de TVA.

14 MAI : La police échoue dans sa tentative d'ouvrir de force le Collège de Rosemont, devant des dizaines de profs contre la hausse et des centaines d'étudiants résolument décidés à faire respecter le vote démocratique des assemblées générales.

15 MAI : Gaz lacrymogènes, boucliers et matraques à l'appui, la Sûreté du Québec défonce des lignes de piquetage d'étudiants, de parents et de profs opposés à la hausse, au Cégep Lionel-Groulx. Constatant l'échec complet de toute stratégie fondée sur l'application unilatérale et musclée des injonctions, la direction du Collège annonce que le cégep sera fermé jusqu'au vendredi 18 mai.

17 MAI : Marche silencieuse des Profs contre la hausse en appui aux enseignants sous injonction du Collège Ahuntsic.

18 MAI EN SOIRÉE : Première série de manifestations contre la loi spéciale, qui est défiée dans différentes villes par plusieurs milliers de Québécois, dont un grand nombre de profs contre la hausse.

5 JUIN : Manifestation silencieuse de PCLH devant les bureaux de Jean Charest à la suite de sa demande d'accalmie.

26 JUILLET : En préparation de la rentrée scolaire, une nouvelle série de rencontres de PCLH est inaugurée.

6 AOÛT : Dévoilement de la liste des signataires du Manifeste des profs pour la démocratie étudiante.

19 MAI à AUJOURD'HUI : Presque chaque jour, des profs défient la loi spéciale, en participant à des concerts de casseroles, des manifs et d'autres actions déclarées illégales par de « vieux mononcles impuissants »... ■

2000 – 2012 ...

La lutte en héritage

■ L'ESSOR DE NOS VIES : PARTI PRIS POUR LA SOCIÉTÉ ET LA JUSTICE, Collectif étudiant UQÀM, Lanctôt Éditeur et Société, 2000.

Nous, soussignés, afin de prendre en main l'essor de nos vies, allons nous opposer :

- à la marchandisation tous azimuts, totalitaire, à l'envahissement du commerce infini prôné par l'OMC et consort (feu l'AMI, l'ALENA, la ZLEA) ainsi que par les gouvernements locaux appuyant ce nouveau « gouvernement-des-gouvernements ». ;
- à la perversion de la finalité humaine et à la profanation de la Terre causées par cette réification généralisée et universalisée ;
- à la détérioration des services publics, principalement en éducation, due à cette marchandisation infinie et à l' « ordre néolibéral » ;
- à l'avilissement de la connaissance, de la formation, de la condition d'enseignement et d'étudiant que cet ordre (dé-sordre) et cette marchandisation entraînent ;
- aux recteurs/rectrices et directeurs/directrices d'institutions de formation qui se désolidarisent de l'idéal de la connaissance et de leur communauté et qui agissent en courroie de cet ordre et de cette réification ;
- à l'emprisonnement des étudiants/étudiantes qui ont eu et auront la conscience de manifester légitimement au terme de la justice humaine, contre cet ordre du commerce infini, et contre toute détérioration de la condition étudiante et enseignement.

■ ■ ■

Collège Lionel-Groulx
Je me souviens du 15 mai 2012

PHOTO DE PIERRE ROBERT, 15 MAI 2012 COLLÈGE LIONEL-GROULX

MANIFESTE
des professeurs.e.s pour la protection de la démocratie et du droit de protestation étudiante

Comité rentrée, PCLH

Nous sommes professeur.e.s au sein d'institutions d'enseignement supérieur. Notre travail est d'ouvrir avec nos étudiant.e.s des horizons critiques qui questionnent la réalité et qui offrent des prises sur le monde.

Nous ne nous concevons pas comme de simples agent.e.s de reproduction de l'ordre social, et surtout pas comme des officiers de la répression avec laquelle le pouvoir d'État québécois a décidé d'attaquer, en la méprisant, la collectivité étudiante. L'inique Loi 12 (anciennement Projet de loi 78), qui criminalise ce qui était encore hier des droits sociaux et des libertés civiles, voudrait que les professeur.e.s québécois.es commencent à jouer ces rôles.

Nous dénonçons cette loi par laquelle le gouvernement québécois tente de créer une véritable chaîne d'obéissance destinée à faire système et à attaquer le droit d'association, le droit de manifester et, plus largement, toute « action concertée » au sein des institutions collégiales et universitaires. Désormais, nul ne peut entraver le droit d'un.e étudiant.e de recevoir l'enseignement. Nul ne peut contribuer, directement ou indirectement, à « ralentir, altérer ou retarder » la reprise ou le maintien des cours. Les « rassemblements » susceptibles de perturber le déroulement des cours sont interdits dans un rayon de 50 mètres des établissements. Les associations étudiantes, ainsi que les syndicats de professeur.e.s, ont l'obligation de veiller strictement au respect de ces dispositions, sous peine d'amendes exorbitantes. Le ministère peut ordonner la suppression de toutes les ressources des associations étudiantes, y compris les cotisations. Enfin, les collèges et les universités doivent communiquer tout renseignement que le ministère requiert sous peine d'amendes. Sous prétexte de protéger le droit d'accès aux cours, cette loi, d'une incroyable férocité, institue ainsi un mode de gouvernance fondé sur une répression administrative, judiciaire et policière à l'égard de tous ceux et celles qui organiseraient leurs forces pour contester ses principes et son application ou pour défendre toute position adoptée en assemblée générale, notamment sur l'accessibilité à l'éducation supérieure.

Nous tenons pour inacceptable que les professeur.e.s québécois.es soient désormais contraint.e.s d'être un rouage de ce dispositif répressif digne d'un roman d'Orwell. D'une part, le gouvernement les somme de faire fi des décisions collectives prises démocratiquement dans les assemblées étudiantes, d'enseigner aux étudiant.e.s qui se présentent en classe et à qui ces cours sont censés « être dus » et, ce faisant, de pénaliser ceux et celles qui respecteraient leur vote de grève. C'est une atteinte directe à la liberté de conscience politique des professeur.e.s. D'autre part, la liberté de l'enseignement est l'objet d'une ingérence non seulement de la part des directions d'établissements, mais aussi de quiconque dénoncerait ces professeur.e.s pour avoir « aidé ou amené une autre personne » à entrer en contradiction avec cette loi.

Nous refusons un tel détournement de notre travail. Nous défendons et défendrons toujours une éducation qui ne tait aucun débat, une éducation capable de générer des convictions fortes et des pratiques concrètes.

Nous refusons de contribuer à la fabrication d'un monde marqué par la guerre de tous contre tous, la logique marchande, la surveillance mutuelle, la délation, l'autocensure, la peur. Nous refusons que le respect du contrat conclu entre un établissement d'enseignement et un.e étudiant.e serve à légitimer la violence que l'État exerce à l'endroit des droits collectifs de nature politique – droits de s'associer, d'exprimer librement son opinion, de décider collectivement, de faire grève, de manifester.

Nous réaffirmons que les décisions prises de façon démocratique, par des associations dont la légitimité est reconnue par la loi, sont elles-mêmes légitimes.

Nous respectons le vote de grève des étudiant.e.s. Nous reconnaissons leur droit de protester sur leur lieu d'enseignement et d'interrompre les activités qui s'y donnent, seul moyen pour elles et eux d'avoir un pouvoir de négociation.

Nous ne saurions enseigner à l'encontre de ces principes.

« Devoir de réserve » ou devoir de participation ?

À la longue, les hommes n'atteignent que ce à quoi ils aspirent.
– Thoreau

■ YVON RIVARD, Université McGill
■ MÉLISSA GRÉGOIRE, Cégep de L'Assomption
■ MARTIN GODON, Cégep du Vieux-Montréal
Ce texte, publié dans Le Devoir *fut appuyé par 388 professeurs de cégeps et universités.*

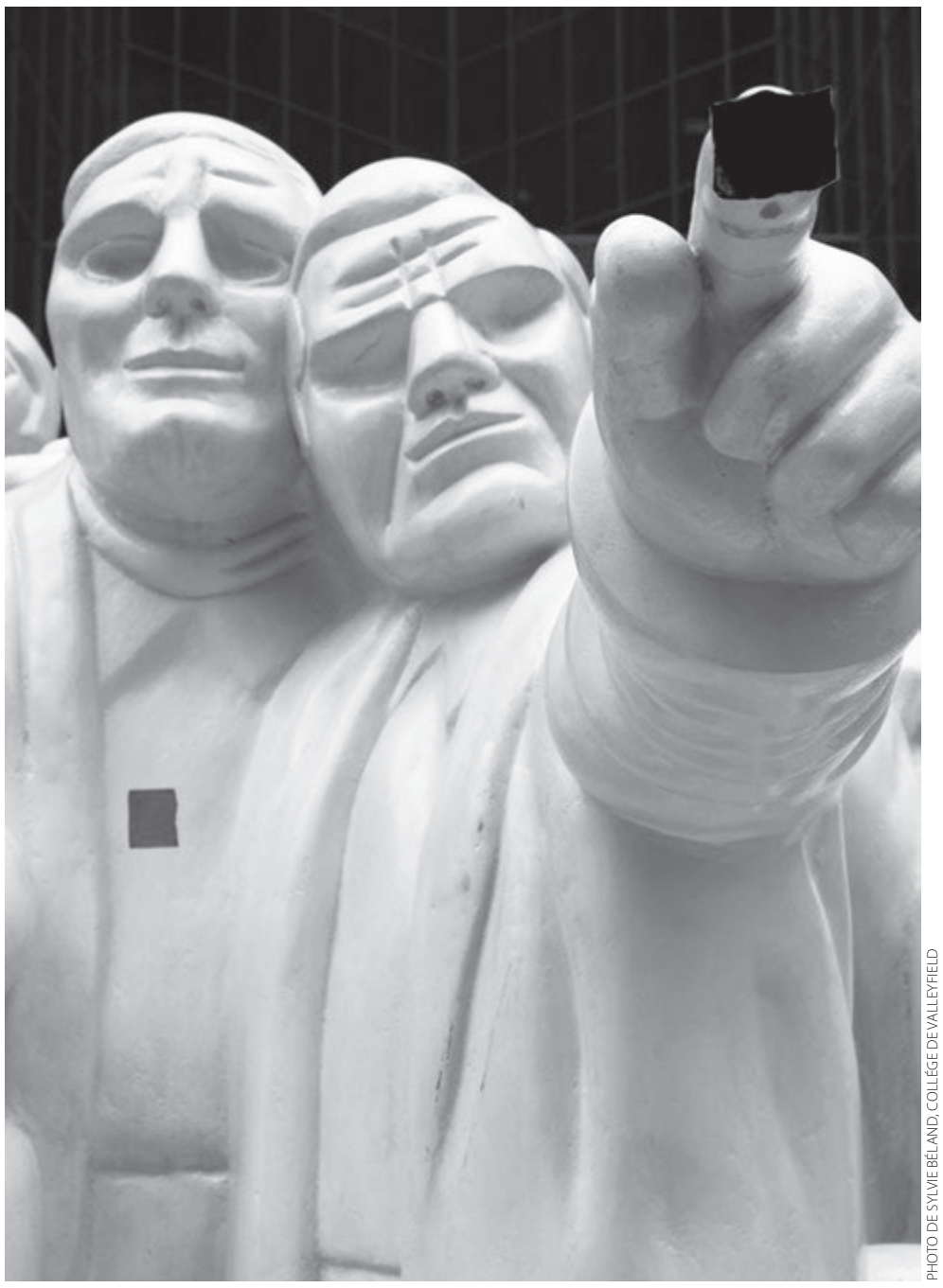
PHOTO DE SYLVIE BÉLAND, COLLÈGE DE VALLEYFIELD

La violence et l'exaspération des derniers mois, découlant directement de l'inertie du gouvernement et d'une succession d'injonctions dans les établissements scolaires, ont donné lieu à toutes sortes de critiques adressées aux professeurs qui se sont prononcés contre la hausse des frais de scolarité. Si le professeur Jean Barbeau (La Presse, « Un devoir de réserve », 3 mai 2012) et la chroniqueuse Denise Bombardier (Le Devoir, « Fin de partie », 5 mai 2012) s'entendent tous deux pour dire que les professeurs ont un « devoir de réserve » dans le conflit étudiant, les professeurs signataires de ce texte défendent le point de vue inverse, à partir d'une expérience et d'une conception de l'enseignement qui ne peut pas dissocier l'éducation et le politique. Pourquoi enseigner ce qu'est la beauté, la vérité, la justice, pourquoi réfléchir à la complexité du langage et des idées, des choses et des êtres, si cette connaissance ne se traduit jamais concrètement dans la sphère sociale ? Mettre les connaissances à l'épreuve du réel, comme les théories scientifiques doivent être soumises à l'expérimentation, n'est-ce pas, en partie, la tâche du professeur ? Le danger serait justement de ne jamais soumettre la pensée à une telle épreuve ; c'est ainsi qu'elle peut, sans le savoir, devenir aberrante ou stérile.

Or, depuis de nombreuses semaines, ce sont les politiciens, les journalistes, les chroniqueurs, les comptables lucides, les anciennes célébrités, les donneurs de leçons condescendants et paternalistes, qui nous demandent de rester au-dessus de la mêlée. Tous ces « profs » improvisés, tous ces gens qui professent dans les médias, n'auraient pas, eux, à se soumettre au « devoir de réserve ». Eux, dont l'autorité repose le plus souvent sur leur seule célébrité, invitent les autres professeurs enfermés dans leur classe, dans leur « tour d'ivoire », à leur laisser la place, car lorsque les choses deviennent sérieuses, lorsque la pensée doit s'occuper du réel, descendre dans la cité, ces derniers n'auraient plus la compétence voulue pour éduquer leurs propres étudiants. C'est alors à eux, à ces « profs » médiatiques, que reviendrait le devoir d'éduquer les étudiants et le bon peuple au nom du « gros bon sens », du « budget », de la « majorité silencieuse », de la « loi et l'ordre ». Tous ces « profs » médiatiques sont en mission commandée : ils donnent des cours de sémantique et de droit (« dénoncer la violence, ce n'est pas la condamner », « un boycott n'est pas une grève », « la démocratie ne doit pas brimer les droits individuels », etc.) et, bien sûr, par-dessus tout, ces « profs » médiatiques donnent aux étudiants (qui ne sont pas leurs étudiants) des leçons de citoyenneté : (1) un étudiant doit investir dans la société de demain en s'endettant dès maintenant. (2) Un étudiant doit comprendre que ce n'est pas lui qui peut définir le type d'université dans lequel il étudie (ou va étudier) ni la société dans laquelle il est appelé à travailler. (3) Un étudiant doit se contenter d'étudier et, surtout, ne pas penser en-dehors de la classe. (4) Un étudiant doit apprendre à respecter les lois profondes de la démocratie ainsi que les injonctions et les forces de l'ordre qui sont là pour la défendre.

Les politiciens, les journalistes, les chroniqueurs, les comptables lucides qui défendent l'ordre établi, peuvent chercher à imposer un « devoir de réserve » à tous ceux dont c'est la tâche d'enseigner, c'est-à-dire de fournir aux étudiants les outils nécessaires pour comprendre le réel, y compris les rapports de forces qui structurent la société. Mais nous comprenons moins bien que des professeurs s'imposent ce même « devoir de réserve », cette « neutralité », sous prétexte que le professeur qui prend position dans un conflit non seulement influence les étudiants, mais risque de se couper de ceux qui ne partagent pas son point de vue. Cet argument ne se défend que si on admet le principe de neutralité. Si tous les professeurs, qu'ils soient pour ou contre la hausse, prenaient position, ils donneraient ainsi aux étudiants une vision objective des choses, c'est-à-dire qu'ils leur donneraient les moyens de former leur propre jugement. Si les profs qui appuient les étudiants prennent toute la place, c'est que les autres ne veulent pas l'occuper. La « neutralité », que ces derniers définissent comme la condition nécessaire à un enseignement de qualité, repose sur une conception de l'enseignement qui dissocie la pensée et l'action, la connaissance du réel et la transformation de celui-ci.

Nous invitons les partisans de la neutralité, qui sont pour la démocratie, à relire cette définition du droit à l'éducation telle qu'énoncée par l'UNESCO, à savoir que « le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la recherche ne peut s'exercer pleinement que dans le respect des libertés académiques et de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et que la libre communication des résultats, des hypothèses et des opinions se trouve au cœur même de l'enseignement supérieur et constitue la garantie la plus solide de l'exactitude et de l'objectivité du développement du savoir et de la recherche. » (Acte constitutif de l'UNESCO, Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, 11 novembre 1997).

Pour qu'un débat public, notamment celui qui concerne l'éducation, se situe au-dessus des humeurs chroniqueuses et des intérêts politiques et financiers, les professeurs doivent y participer. Car l'objectivité à laquelle les étudiants doivent parvenir, avec l'aide de leurs professeurs, ne sera toujours au fond qu'une subjectivité éclairée et pleinement assumée. ■

PHOTO DE PIERRE ROBERT, 15 MAI 2012 COLLÈGE LIONEL-GROULX

Journées d'étude : « L'éducation pour faire société »

Organisées par des Profs pour des États généraux sur l'éducation

- CLAIRE FORTIER, Collège Édouard-Montpetit
- DIANE LAMOUREUX, Université LavaL
- RENÉ LAPIERRE, Université du Québec à Montréal
- RAFAËLLE SINAVE, Cégep de St-Jérôme

En mai dernier, lors d'une réunion de Profs contre la hausse (PCLH), est née l'idée de former un comité de Profs pour des États généraux sur l'éducation. Trois principales raisons motivaient la formation de ce comité. D'abord, la grève étudiante a permis de débattre de plusieurs enjeux fort importants et nous voulions prendre le temps d'en approfondir un : nous sommes tous d'accord pour affirmer que nous nous opposons à la marchandisation de l'éducation, mais après plus d'un quart de siècle de colonisation néolibérale, quel sens voulons-nous (re)donner à l'enseignement supérieur et comment y parvenir ? De plus, une pétition, signée par 17 451 personnes en avril réclamant un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et des États généraux sur l'éducation, est restée lettre morte du côté du gouvernement libéral. Les considérants de cette pétition mentionnaient, entre autres, que le débat des droits de scolarité touche non seulement la dimension économique mais aussi philosophique et sociale et qu'il faut construire une école émancipatrice, indépendante et citoyenne pour former des citoyens critiques et créatifs. Nous voulons prendre les devants pour préparer ces états généraux et créer un espace de réflexion entre profs de cégeps et d'universités afin de préciser ces énoncés. Enfin, comme Guy Rocher le mentionnait lors d'une activité intersyndicale en mai dernier, il est exceptionnel de voir des profs des cégeps et des universités travailler ensemble. Ce groupe PCLH nous donne l'occasion d'une structure unique où des profs peuvent réfléchir, en toute collégialité, avec un engagement politique certain.

Organiser des états généraux relève d'un mandat de l'État. Nous, Profs pour des États généraux sur l'éducation, voulons, lors de journées d'étude, préciser ce que signifie enseigner et faire de la recherche au cégep et à l'université ainsi que discuter de leurs définitions, de leur mission fondamentale, d'accessibilité et de financement. Nous souhaitons réfléchir sur ce que nous voulons comme enseignement supérieur, ce qu'on en a fait et ce qu'on a oublié en cours de route. Au Québec, l'éducation est malmenée. Les problèmes d'engorgement des urgences et du système de santé en général ont occulté, depuis plus d'un quart de siècle, l'importance que nous devrions lui accorder. Des décisions politiques, prises depuis les années 1990 avec les Robillard, Marois et Legault comme ministres de l'Éducation, se sont effectuées dans cette logique marchande : la décentralisation des cégeps les a mis en compétition, les compétences permettent, entre autres, d'arrimer la formation au marché du travail, la rationalisation des programmes s'effectue selon leur performance et les plans de réussite pour le plus grand nombre commandent des objectifs mesurables afin de « Prendre le virage du succès ». Dans les universités, il est désormais question d'assurance qualité associée à des standards d'efficience et d'efficacité. Qu'advient-il de la liberté académique quand « […] la connexion entre l'université et l'entreprise se fait chaque année de façon toute naturelle » ? L'éducation soumise aux exigences du marché favorise déjà dans plusieurs pays des départements techniques au détriment de départements de littérature, philosophie ou sciences humaines. Des domaines des sciences pures associés à des savoirs fondamentaux sont négligés au profit de ce qui est potentiellement « brevetable ». C'est tout ce modèle d'instrumentalisation commerciale de l'éducation dans le cadre de l'économie du savoir, entrainant l'éducation dans des dérives économicistes et technicistes, que le mouvement étudiant a remis en question depuis ce Printemps québécois.

PHTOTO DE NICHOLAS DAWSON, COLLÈGE DE ROSEMONT

Ce mouvement étudiant a donc su élever le débat bien au-dessus de la question de la hausse des droits de scolarité en ravivant deux idéaux de la Révolution tranquille : la gratuité scolaire à l'université et l'idée de l'émancipation individuelle et collective par l'éducation. Il est important que le savoir soit accessible à tous ceux et celles qu'il intéresse mais cette démocratisation du savoir ne doit pas être confondue avec une massification de l'université. La mobilisation étudiante permet, dans l'espace public, de repenser le monde et s'effectue au nom des générations futures. Ces étudiantEs, non seulement leurs porte-parole mais tous ceux et celles entenduEs dans la rue ou dans les médias, ont démontré créativité, solidarité et rigueur de pensée. Ces étudiantEs, que plusieurs considéraient comme amorphes, apolitiques, individualistes voire même comme des « demi-civilisés », ont poussé le Québec à la maturité.

Ainsi, après plus de six mois d'absence en classe pour plusieurs d'entre nous, il nous semble que nous ne pourrons plus enseigner ou étudier de la même façon. Cette grève étudiante laissera des marques. Les prochaines générations étudiantes seront en classe empreintes d'une nouvelle conscience sociale puisque cette grève aura permis de retrouver la capacité d'agir collectivement et l'espoir d'un monde meilleur. Il est encore possible de faire société et l'éducation est l'une des assises de ce grand projet.

« L'éducation pour faire société » est le thème de ces premières journées d'étude qui se tiendront les 26 et 27 octobre 2012 au Pavillon J.A. De Sève, UQÀM-DS-R510. Une conférence publique intitulée « Quel projet éducatif pour le Québec ? » permettra, le vendredi soir, de brosser un bref historique de l'évolution du système d'éducation québécois depuis la Réforme Parent dans le but de saisir comment le Québec a dévié de la démocratisation alors mise de l'avant et d'identifier des façons d'y revenir. La journée du samedi sera consacrée à débattre des dérives technicistes et économicistes de l'éducation. Enfin, les étudiantEs sont chaudement inviteEs à participer à ces journées d'étude. Le programme sera disponible sous peu ainsi que les pistes de réflexion qui y seront abordées. ■

La propagande grise : **une arme de désinformation massive**

■ LUC VAILLANCOURT, Université du Québec à Chicoutimi

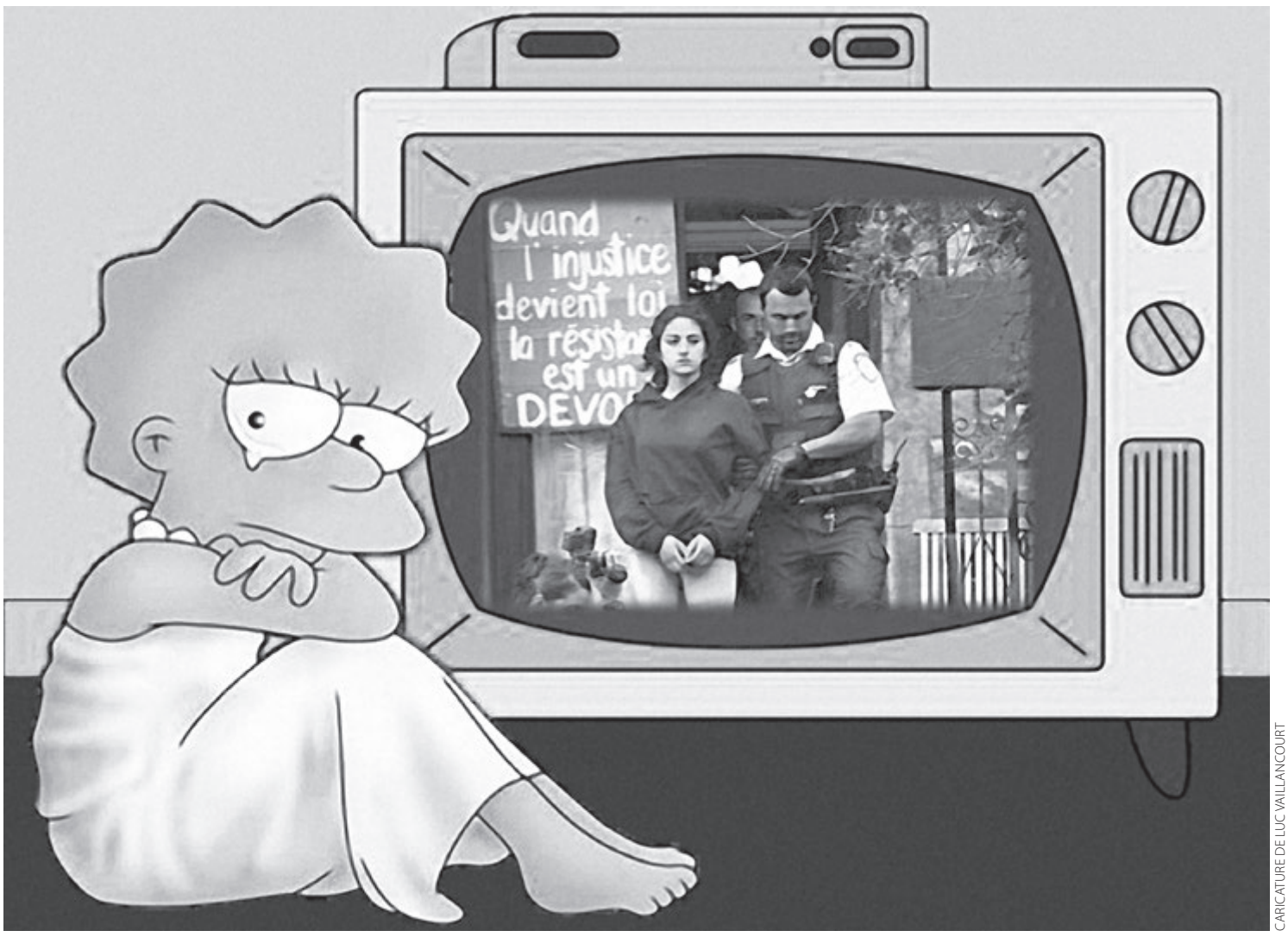

CARICATURE DE LUC VAILLANCOURT

L'un des constats les plus douloureux de la crise étudiante fut sans conteste la couverture tendancieuse des médias de masse. On l'aura vue venir, certes, sachant bien que le milieu est largement dominé par des éditorialistes et chroniqueurs de droite, mais on a très vite dépassé le cadre habituel du débat entre «lucides» et «solidaires» pour verser dans une campagne de dénigrement et de sapage systématique des revendications étudiantes. Comment expliquer cette déroute qui a conduit une partie du peuple à dénigrer ses propres enfants ? Par le recours à une arme de désinformation massive: la propagande grise.

Celle-ci se distingue de la propagande blanche, dont l'origine est connue de tous : il s'agit en l'occurrence de la rhétorique gouvernementale et de ses slogans creux répétés ad nauseam, comme pour susciter une transe hypnotique, «chacun doit faire sa juste part», «50 cents par jour», «C'est un boycott, pas un grève»... La propagande grise est beaucoup plus insidieuse, car elle provient d'une source réputée neutre. Dans le cas qui nous intéresse: la presse écrite et les journaux télévisés.

Ici, le recours au terme «propagande» pourra sembler excessif. Après tout, nous ne sommes pas en temps de guerre et Jean Charest n'est pas Joseph Goebbels. Mais il faut savoir que le mot désigne aussi «un ensemble d'actions psychologiques influençant la perception publique des événements, des personnes ou des enjeux, de façon à endoctriner ou à embrigader une population et à la faire agir et penser d'une manière voulue».

Dans le cadre d'un guerre, la propagande blanche est souvent employée pour démoniser l'adversaire et susciter le mépris, voire la haine envers lui, de manière à consolider le rapport de force que l'on cherche à établir. L'affaire est plus délicate dans la perspective d'un conflit politique, où il s'agit plutôt de se rallier une majorité pour imposer ses vues à la minorité, au sein d'une même nation qui, a fortiori, n'aime pas la bisbille.

Mais s'il est vrai que le contexte diffère, les moyens employés sont étrangement similaires. Ils consistent notamment à faire diversion et à entretenir la confusion sur la partie adverse, en évitant par exemple de parler du fond du débat sur les droits de scolarité pour faire grand cas de « l'intimidation » et de la «violence» de la rue.

On cherchera aussi à personnaliser le conflit en stigmatisant ses figures emblématiques par des accusations mensongères et de la diffamation. Qui a oublié l'assassinat de caractère perpétré par Robert Dutil et dont Gabriel Nadeau-Dubois a fait les frais ? Le ministre de la Sécurité publique a lui-même admis, lorsque confronté sur le sujet, qu'il avait dérapé en évoquant la possibilité de déposer des accusations criminelles contre le représentant de la CLASSE.

Le propagandiste aura également recours à la censure et la suppression des informations qui sont contraires à ses intérêts. Pour preuve: quand a-t-on entendu, au cours des six derniers mois, le gouvernement discuter des données de son propre ministère de l'éducation à l'effet qu'un étudiant diplômé rapporte en moyenne huit fois ce qu'il a coûté à former, du fait des taxes et impôts supplémentaires qu'il payera au cours de sa carrière ? L'information est pourtant cruciale et sa crédibilité peut difficilement être contestée.

Or, tout cela, nos médias ont failli à nous le rapporter comme il se devait, et toutes leurs savantes analyses n'auront pas permis de mettre à nu les manipulations rhétoriques et les artifices comptables du gouvernement. En cela, du simple fait de leur insuffisance à rendre compte des enjeux de manière détaillée, ils sont devenus les alliés objectifs du pouvoir, des propagandistes gris, bon gré mal gré.

Le malheur, c'est qu'ils ont choisi d'en rajouter une couche en déversant des torrents de vitriol sur «les enfants rois», «égoïstes», «nombrilistes» et autres «pseudo-révolutionnaires buveurs de sangria» par la bouche ou la plume de leurs chroniqueurs, incitant à la hargne et au mépris envers nos propres concitoyens.

Ainsi, une source réputée neutre dans son ensemble a joué le jeu du gouvernement en reconduisant son discours sans l'interroger (les journalistes) et en participant à l'instrumentalisation d'une partie de la population contre une autre (les chroniqueurs, les éditorialistes et la radio poubelle).

Si Albert Camus a eu un jour raison de dire « un journal, c'est la conscience d'une nation », dans la mesure où les médias se doivent d'être les gardiens des valeurs démocratiques, il semblerait plus juste aujourd'hui d'accorder ce titre au mouvement étudiant. ■

PHOTOS DE DARREN ELL ET PHILIPPE MONTBAZET «CARRÉ ROUGE : DROIT DE PAROLE»

«« SUITE DE LA PAGE **1**

Salut à toi l'étudiantE

ne pouvait que provenir des manifestants, que les assemblées étudiantes étaient des lieux où régnaient l'intimidation et l'absence de transparence alors que nous assistions davantage à une prise de parole libre, intelligente et critique ? Les médias de masse ont ainsi contribué à faire taire les débats de fond s'engageant avec une étonnante « rigueur » dans une campagne de peur et de délégitimation de la grève, du mouvement étudiant et de la rue comme espace public. Cela aura eu pour effet d'ériger des barricades mentales empêchant de voir et de comprendre la réalité derrière le simulacre. Penser autrement, librement, au-delà des images télévisuelles et propos journalistiques censés donner un accès privilégié au réel, devenait ainsi un défi intellectuel presque insurmontable.

Brutalité juridique. À coup de maillet, notamment par l'activisme de certains juges qui produisaient à la chaîne des injonctions clefs en main, le système judiciaire a non seulement délégitimé le rôle historique des étudiants et des professeurs dans la gestion interne des établissements scolaires, mais a aussi servi d'appareil pour contrer la grève en la sortant de sa dimension politique. Parce que ces injonctions sous-tendent la reconnaissance légale du statut d'utilisateur-payeur de l'étudiant, elles ont aussi participé à l'accélération de la dérive marchande de l'éducation.

Brutalité administrative. Le pouvoir managérial s'est manifesté dans toute sa quintessence en confondant éducation et industrie de la diplomation, en enfermant les étudiants dans leur rôle de clients, les professeurs dans celui de salariés prestataires de service, comme s'il n'y avait rien de relationnel et de civilisationnel dans le processus de transmission et d'acquisition de connaissances. Cela s'est manifesté par des administrations qui ont tenté de forcer un retour en classe sous la pression des forces policières et des firmes de sécurité privées, comme s'il était possible d'étudier et d'enseigner sous la contrainte et l'intimidation.

La grève étudiante nous rappelle que le dialogue et le conflit politique sont incompatibles avec la puissance néolibérale. La parole et l'action politique étudiante ont fait en sorte que tout le monde a dû se compromettre, se positionner, dévoiler ses allégeances. Pendant que certains journalistes, administrateurs et juristes tentaient de saisir les enjeux du Printemps québécois, d'autres y sont allés d'attaques méprisantes envers les étudiants et envers la société. Paternalisme, infantilisation d'une génération, diabolisation des symboles et des personnes, désinformation et criminalisation de la dissidence auront été les armes utilisées pour diviser la population et mater la contestation.

Vivre et penser à travers une pédagogie des possibles

La pratique de la liberté politique, portée par le rêve et l'utopie, nous aura fait vivre plusieurs transgressions. Professeurs et étudiants, nous nous sommes élancés dans la nuit, marcheurs solidaires. Nous avons été ivres ensemble. Nus devant les forces de répression. Fragiles et forts à la fois, nous avons créé durant cette grève un nouvel imaginaire politique. Cette complicité devrait permettre de maintenir ouverte les brèches qui pourront, pour peu que nous en saisissions l'opportunité, transformer radicalement la relation entre professeurs et étudiants. Donnons-nous la liberté de nous extraire des rôles prédéfinis par des bureaucraties techno-pédagogiques en nous rappelant les fondements d'une éducation humaniste, tant à travers notre rapport commun au savoir qu'à travers notre relation privilégiée.

Les professeurEs contre la hausse continueront à écrire, à manifester, à faire de la désobéissance civile, à se mobiliser et à apprendre auprès et avec les étudiants. Au-delà de la promesse du PQ de réduire la hausse de 15% à 2 ou 3% par année, la lutte en cours doit être considérée comme une victoire dans la mesure où le mouvement d'opposition au néolibéralisme continue de croître.

Notre mouvement s'inscrit dans le respect des individualités et porte en lui la volonté d'élargir les solidarités à l'échelle de l'humanité. Nous partageons la responsabilité du bien commun. Pendant que les néolibéraux déclarent : « Je te ferai la guerre, je te ferai concurrence », nous disons au monde entier : « Salut à toi » ! ■

«« SUITE DE LA PAGE **1**

Nous et vous

réfléchir (pas trop) et agir (le plus possible) en support à votre lutte. Je sais que je devrais dire notre lutte. J'y reviens plus tard.

À Profs contre la hausse, il n'y a pas de président ou de présidente, même pas de porte-parole à vrai dire en tout cas surtout pas moi, tout se fait en comité, de la manière la plus horizontale possible, et ensemble avec ceux et celles qui sont là on s'organise pour faire ce qu'on peut faire. Et ça marche, je dirais, assez bien. Avec l'aide financière et logistique des centrales, il faut le reconnaître et nous les en remercions sincèrement, nous avons organisé un journal, des pétitions, des déclarations publiques, des manifs, un geste d'éclat à l'Assemblée nationale, du piquetage de support aux blocages des CÉGEPS et des universités, des interventions en AG quand on nous l'a demandé, la Chaîne de Solidarité Profs-Étudiants, une tentative manquée de nous livrer au SPVM parce que nous prévoyions désobéir à la loi 12, et j'en passe pas mal.

On ne s'est jamais vraiment demandé entre nous pourquoi on s'organise comme ça, et pourquoi par cette organisation on fait ces choses-là. Mais s'il y a une réponse à cette question, c'est bien celle-ci: parce que vous êtes organisés pas mal comme ça, et parce que vous faites pas mal ces choses-là, ou pour être plus précis, parce que vous avez raison d'être organisés comme ça, et que vous avez raison de faire pas mal ces choses-là.

Vous avez raison parce que vous avez compris qu'une des choses les plus importantes au sein d'un mouvement social, c'est de s'assurer que nos moyens ne sont pas en contradiction avec nos objectifs. Qu'on n'arrivera jamais à une société libre, honnête et juste si on bûche pour s'y rendre dans des structures autoritaires, manipulatrices et qui préservent en leur sein les privilèges qu'elles prétendent combattre. C'est pareil dans les actions. Les gens qui ne nous comprennent pas ne comprennent pas qu'on ne puisse pas remettre un foutu trajet avant une manif de nuit parce qu'ils et elles ne comprennent pas que pour remettre un trajet d'avance, ça prend quelqu'un ou quelqu'une, ou quelques-uns ou quelques-unes qui le décident d'avance. Ça prend des gens qui décident et des gens qui suivent. Nous et vous, on veut que le plus grand nombre possible de gens qui auront à suivre décident aussi, parce qu'on sait qu'en passant par-là, même si des fois avouons-le c'est crissement chiant de passer par là, l'action sera leur action, le combat leur combat.

Il est impossible pour moi de vous exprimer à quel point j'aimerais vous dire que la lutte contre la hausse est le combat de Profs contre la hausse, mais je n'en suis pas capable. Bien que par Profs contre la hausse vos profs s'impliquent plus qu'ils et elles ne se sont jamais impliqués auparavant dans la défense de l'accessibilité à l'éducation supérieure, je crois que la chose honnête à vous dire reste que le combat de Profs contre la hausse est généralement encore aujourd'hui de supporter votre combat contre la hausse. C'est aussi un combat, faire ça, et c'est aussi contre la hausse, mais comme je vous l'avais dit, on n'est juste pas aussi « hots » que vous. En guise d'excuses, j'espère que vous comprenez à quel point mener même ce combat-là est pour nous une chose extrêmement ardue. Beaucoup parmi nos administrateurs, nos collègues, nos étudiants et nos étudiantes, les médias et la société civile en général pensent que lutter à vos côtés pour une éducation accessible n'est pas un comportement approprié pour un enseignant ou une enseignante. On pourrait penser qu'ils et elles pensent que de lutter pour une éducation accessible n'est que l'affaire des étudiants et étudiantes, mais j'ai la conviction peut-être injustifiée qu'ils et elles ne sont pas assez stupides pour penser quelque chose d'aussi grotesque. S'ils et elles ne sont pas hypnotisés par le mirage de l'austérité sélective que sécrètent les translucides, ce qu'ils et elles pensent, au fond, c'est que vous ne luttez pas pour une éducation accessible. Vous ne luttez que pour réduire la facture d'un service dont vous bénéficiez et qui est sans grande utilité sociale dans leur sens de ce terme, c'est-à-dire sans grande utilité économique. Et effectivement, si c'était ça votre lutte, j'aurais certainement passé cinq mois à travailler sur ma thèse.

Ces gens ne peuvent donc pas comprendre que vous retardiez votre progression académique, que vous perdiez des opportunités d'emploi, que vous souffriez du manque de sommeil et de l'effort des longues marches, des coups de matraque et du poivre, que vous perdiez des organes, tabarnak, et risquiez d'être fichés, emprisonnés et de subir des amendes pouvant dépasser la hausse que vous combattez. Alors disons leur ensemble que s'ils ne le comprennent pas, c'est parce que c'est effectivement incompréhensible. On ne sacrifie pas tant pour du fric, on sacrifie tant pour un idéal, un rêve, un désir de vivre un jour dans une société à la hauteur de l'humanité à laquelle nous aspirons.

Votre lutte et d'autres devraient être menées de front, comme vous menez la vôtre, par tout être humain partageant le même idéal que vous, parce votre courage devrait être notre courage et que l'incarnation de cet idéal est ce que les êtres humains méritent- et nous sommes nombreux à lutter avec vous selon nos capacités, plus nombreux qu'on aurait pu le croire avant que vous nous ayez secoués de notre torpeur, mais peut-être encore pas assez, et peut-être encore avec pas assez de courage. Cela serait une

GRAFFITI DE K6A

raison de baisser les bras si ce n'était pas une mauvaise raison. La transformation de la société comme vous la voulez, une vraie transformation, par le bas et avec le peuple, et non d'en haut et malgré lui, est un combat quotidien d'éducation et de mobilisation populaire qui nécessite énormément de patience et d'empathie, et dont les effets tardent souvent à devenir manifestes.

Personne dans l'histoire récente du Québec n'a poussé aussi loin ce combat que vous. Personne n'a sacrifié collectivement autant que vous dans la poursuite d'une société plus juste parce que plus égalitaire. Nous, et je sais qu'ici je peux parler pour chaque Prof contre la hausse que j'ai eu le plaisir et le privilège de rencontrer en ces derniers mois, nous savons cela. Et c'est pour cette raison, et pour tout ce que vous nous avez appris, à nous les profs, que je vous prie d'accepter ce soir, en notre nom, ce témoignage inadéquat de notre respect et de notre amour infini. ■

«« SUITE DE LA PAGE **1**

Grève historique

manifestations nationales ont réuni plus de 200 000 personnes au printemps, et pendant l'été, la mobilisation continue. Le 22 avril, lors de la manifestation du Jour de la Terre, les mouvements étudiant et environnemental se sont rejoints pour contester la marchandisation de tous les aspects de l'existence collective. Aux marches nocturnes quotidiennes dans le centre-ville se sont ajoutées les marches populaires avec les casseroles et de nombreuses activités populaires.

Le caractère historique de la grève s'exprime aussi dans la forme que prend cette lutte entre l'autorité en place et les étudiants. En effet, on note un nombre important d'arrestations et la violence de certains affrontements avec la police, essentiellement pour « attroupements illégaux ». La violation systématique du Code de déontologie des policiers a été dénoncée en raison des abus et de la partialité de leurs actions. Par ailleurs, la judiciarisation de la grève étudiante a permis de nier son caractère collectif et politique. Des étudiants opposés à la grève ont fait valoir devant les tribunaux leur droit individuel de recevoir les « services » pour lesquels ils ont payé. Privilégiant le droit individuel sur le droit collectif, les juges ont répondu positivement à ces requêtes, sommant même les collèges et universités à forcer le retour en classe malgré les votes de grève des assemblées étudiantes. Certaines directions ont fait appel aux policiers pour contrer le piquetage « illégal », parfois en vain, mais parfois aussi avec des conséquences telles que des arrestations d'étudiants ou même, à l'UQO, d'un professeur.

Ce recours aux tribunaux et aux forces de l'ordre a été encouragé par le gouvernement qui a refusé, depuis le début, toute légitimité politique à la grève étudiante en parlant du « boycott » des cours. Selon le gouvernement, parler de grève n'a aucun sens puisque les étudiants sont engagés dans un rapport individuel de consommation de services offerts par un établissement. Image saisissante de la novlangue néolibérale, la loi spéciale s'intitule d'ailleurs « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent »…

Enfin, la grève est historique pour des raisons plus profondes. Elle ouvre la voie à la refondation d'une gauche radicale au sein des mouvements sociaux. Jamais une grève étudiante n'a réussi à pénétrer aussi profondément dans la conscience politique des Québécois, à polariser autant la société. Déclenchée pour s'opposer à l'augmentation des droits de scolarité, la grève étudiante canalise une foule de revendications face à la politique néolibérale de transformation des institutions publiques. Dès le début de la grève, les étudiants ont reçu nombre d'appuis des différents acteurs de la société civile. La loi spéciale, en niant clairement la légitimité politique du mouvement, a raffermi ses liens avec différents mouvements sociaux. Seule parmi les quatre fédérations étudiantes à appuyer ouvertement la désobéissance civile pacifique à la loi spéciale, la CLASSE s'est (de nouveau) positionnée comme un acteur fondamental au cœur de la refondation du mouvement social québécois. Si la grève étudiante a mené à une crise de légitimité de l'ordre néolibéral, c'est principalement grâce à cette organisation qui réunissait, début juin, 70% des grévistes étudiants.

PHOTO DE SYLVIE BÉLAND, COLLÈGE DE VALLEYFIELD

De fait, la fondation de l'ASSÉ – dont la CLASSE est l'émanation temporaire pour le temps de la grève – a été étroitement associée au développement du mouvement altermondialiste qui est devenue la voie de la contestation radicale d'une nouvelle vague de réformes néolibérales incarnée par le projet de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Ses militants ont opté, comme ailleurs, pour une forme d'organisation fondée sur la démocratie directe et participative, en rupture avec le syndicalisme traditionnel. L'ASSÉ est alors née de la volonté de rompre avec le « syndicalisme de concertation » des années 1980 et 1990. Depuis la lutte étudiante menée contre la réforme du programme des prêts et bourses en 2005 et conclue sur un recul partiel du gouvernement, l'ASSÉ, dans sa forme organisationnelle, est devenue majoritaire au sein du mouvement étudiant.

Le mouvement étudiant, et surtout la CLASSE, est porteur d'une conception non autoritaire de la démocratie, qui est de plus en plus étrangère au système politique oligarchique en place. C'est, croyons-nous, la contribution fondamentale du mouvement étudiant au débat politique actuel. La CLASSE est une organisation décentralisée, non hiérarchique, se réclamant de la démocratie directe, du féminisme et du « syndicalisme de combat ». Elle n'a pas de « président » ou de « leader », mais des « porte-parole », qui se font le relais des décisions des congrès constitués des « porte-parole » des associations étudiantes locales. Au-delà des positions politiques particulières, ce sont les principes de l'autonomie des assemblées locales et du militantisme de la base qui caractérisent le mouvement. C'est l'affrontement de deux perceptions irréconciliables de la légitimité politique qui explique qu'une grève ciblant les droits de scolarité ait pu déboucher sur une crise de légitimité des institutions politiques. Le mouvement étudiant promeut en effet une conception radicale de la société, fondée sur la participation de tous à l'élaboration des finalités de l'existence collective.

Pendant que le gouvernement laissait pourrir le conflit étudiant pour ensuite l'utiliser en vue des élections, l'idée d'États généraux de l'Université – visant à discuter de ses grandes orientations et de sa mission sociale – a fait son chemin dans le monde de l'éducation. Le gouvernement n'a jamais eu l'intention de favoriser une telle discussion malgré des demandes répétées. Et pour cause : c'est toute la logique d'instrumentalisation et de marchandisation de l'université que risqueraient de questionner des États généraux démocratiques et qui permettraient de renouer avec l'idée fondatrice de l'université : l'autonomie.

Aux origines de notre institution, l'*universitas* médiévale peut nous servir d'inspiration : le terme désigne une association d'intérêts communs jurée par la communauté des scolarii, des étudiants et des maîtres, comme à Paris au début du XIIIe siècle. Les *scolarii* se sont alors unis pour faire reconnaître leur autonomie juridique, administrative et intellectuelle à l'égard des autorités religieuses et laïques. Ils y parvinrent à travers une série de luttes qui s'achevèrent, après une grève de deux ans (!), par la reconnaissance pontificale de l'autonomie de l'université de Paris en 1231.

Plus de sept siècles plus tard, alimentée par les aspirations démocratiques que porte le mouvement étudiant, c'est seule une telle solidarité entre scolarii qui pourra faire face aux menaces pesant sur l'université. ■

Remerciements

Ce journal doit d'abord son existence aux auteurs, aux photographes et caricaturistes qui ont su, par leur savoir et leur sensibilité, contribuer à leur manière à l'effervescence du printemps québécois.

Merci à nos précieux relecteurs et réviseurs linguistiques : Évelyne Bousquet, Caroline Dawson, Anne Dupuis, Isabelle Larrivée et Maude Laberge pour leur lecture attentive des textes.

Un tel journal a nécessité un appui financier, merci à tous les syndicats locaux qui ont financé ce journal. La liste des syndicats ayant contribué au journal se retrouve sur le site profcontrelahausse.org. Un merci tout particulier à la FNEEQ.

Merci tout particulièrement à Lynda Champagne pour son support et son dévouement dans la campagne de financement.

Nous tenons à remercier chaleureusement André Vincent pour son excellent travail de montage qui a su donner vie aux textes et aux illustrations. Grâce à son talent et les efforts soutenus, ce journal voit enfin le jour.

Nous souhaitons également remercier Brigitte Gagnon pour le temps donné.

Nous sommes fiers de nous associer au journal satirique *Le Couac* et au magazine web de combat et de réflexion *Nous Autres*.

Le comité de rédaction

Benoit Guilmain, Collège Édouard-Montpetit
Anne-Marie Le Saux, Collège de Maisonneuve
Stéphane Thellen, Cégep du Vieux Montréal

Dans le contexte des états généraux à venir, nous vous invitons pour le prochain numéro à nous envoyer des textes à l'adresse courriel suivante : journalpclh@gmail.com. Vos commentaires sont aussi les bienvenus.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Cette publication est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons (BY NC SA) – Attribution – Pas d'utilisation Commerciale – Partage à l'identique – [Canada].

Imprimé au Canada en septembre 2012 par les travailleurs de Payette et Simms inc.

La lutte, c'est classe... contre classe

Contexte d'économie politique du conflit étudiant de 2012 et de la hausse des droits de scolarité au Québec

ÉRIC PINEAULT, Université du Québec à Montréal

La grève étudiante du printemps 2012 est fort probablement l'acte inaugural d'une nouvelle période de conflit social au Québec, analogue d'ailleurs aux luttes qui traversent les autres sociétés prises dans le même épuisement d'un régime d'économie politique néolibéral. Après trois décennies de relative « paix civile » (1982 à 2012) et d'encadrement néolibéral des conflits, le Québec pourrait entrer dans une ère d'effervescence politique et culturelle où, de nouveau, il est permis d'espérer une transformation fondamentale des rapports économiques et sociaux. De tels changements ne se font pas sans soulever de fortes résistances et les offensives sociales nécessaires pour les impulser doivent alors être d'autant plus combatives. C'est précisément à partir de telles analyses que l'ASSÉ, puis la CLASSE, prépara la grande grève de 2012. Dès le départ, il fallait lier la lutte contre la hausse à une remise en question plus globale du modèle d'État néolibéral, en particulier la dite « révolution culturelle » de la tarification des services publics, la mise en place d'un régime fiscal régressif et les politiques de privatisation du patrimoine commun des Québécois et des Québécoises ainsi que des peuples autochtones. Ce n'était pas, du moins aux yeux de la CLASSE, uniquement une lutte contre la hausse. Un tel combat aurait certainement été dénoué rapidement en hausse négociée. Il s'agit plutôt d'une lutte sociale pour la gratuité ainsi que pour une démarchandisation du système universitaire.

La dite « radicalité » de la CLASSE proviendrait, comme le veut l'adage, du fait que l'analyse qui cadrait son entrée en grève allait jusqu'à la racine du problème et le saisissait dans toute sa globalité : la hausse ainsi que les dérives marchandes et corporatives du système universitaire sont les effets d'une économie politique néolibérale qui s'impose à tous les aspects de la société québécoise. Cette économie politique n'est pas l'invention des libéraux de Jean Charest, ils ont systématisé et adapté un modèle plus général appliqué un peu partout en Amérique du Nord, dont certains aspects clés avaient été mis en place par le PQ lors des sommets socio-économiques post-référendaires. L'ancien conservateur devenu nationaliste (Lucien Bouchard) passa ainsi le flambeau de l'austérité et de la déréglementation concurrentielle à l'ancien conservateur devenu libéral (Jean Charest) qui, dans un premier temps, ne fit que développer dans toute sa cohérence ce qui était déjà impliqué dans la politique de déficit zéro du premier, pour ensuite accélérer et globaliser la mise en place du modèle néolibéral au Québec. Ces développements succédaient à une longue période - entre 1982 et 1995 - d'épuisement du modèle social mis en place dans les suites de la révolution tranquille. Le modèle québécois du néolibéralisme a aussi été préparé par la construction au niveau fédéral de son cadre macro-économique néolibéral : traité de libre échange, transformation de l'assurance chômage en assurance emploi, politique monétaire désinflationniste, déréglementation financière, baisses d'impôts et lutte contre le déficit qu'elles provoquent.

On peut dire que la crise de 2008 marqua la fin de cette période ascendante du néolibéralisme, tant ici qu'ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, car ce fut la crise du modèle économique qu'il avait engendré. Depuis, nous sommes pris dans une trappe qui couple stagnation économique et austérité. Rien dans les politiques qui répondent à cette crise a pour effet d'atténuer cette tendance à la stagnation, l'élite aurait tourné le dos à la croissance sur laquelle, en théorie, repose la viabilité du capitalisme avancé. Tel est le contexte d'économie politique qui marquera les conflits sociaux à venir au Québec : une économie qui croît de manière anémique, les revenus de la majorité qui stagnent et un État pris dans l'étau d'une austérité qui engendre plus de stagnation, à laquelle on répond par plus d'austérité. Ce contexte n'est pas propre au Québec et, de fait, l'essentiel des ressorts économiques de cette trappe de stagnation sont ailleurs, au États-Unis et en Europe, et à force d'ouvrir notre économie nous nous sommes rendus dépendants de cycles économiques sur lesquels nous n'avons aucune emprise politique. D'ailleurs le Plan Nord ne pourra qu'accentuer cette dépendance. Dans un tel contexte, comment penser les suites du mouvement social du printemps 2012 ?

Une façon de penser les trois dernières décennies d'hégémonie néolibérale est de les voir comme trente ans de "lutte de classe" unilatérale, et une façon de donner sens à ce qui commence depuis le printemps 2012 est de le comprendre comme la fin de cette unilatéralité. La lutte de classe se fait maintenant à deux. Comment pouvons-nous comprendre le néolibéralisme comme lutte de classe … unilatérale ? Pour comprendre cela, il faut faire un petit détour par l'histoire. Pendant la plus grande partie du 20e siècle, le régime d'économie politique fut marqué par un certain compromis entre capital et travail, entre grandes corporations et salariés. Les profits des uns reposant sur la consommation des autres, les entreprises se voyaient contraintes de partager leurs gains de productivité avec les salariés-es de manière à ce que ceux-ci puissent (sur)consommer massivement ce qui était (sur)produit massivement. C'était la grande leçon apprise pendant la crise de 1930, une crise de surproduction, sous-consommation et sous-investissement. De 1939 à 1980 en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, les salaires réels de la majorité progressaient d'année en année ; tandis que partout, la part de la richesse allant aux mieux nantis (les 1% hauts revenus) diminuait d'année en année, du plafond de 1930 au plancher de 1980. Ce n'est pas par gentillesse ni nécessairement par clairvoyance que les capitalistes furent amenés à partager les fruits de la croissance économique. Au contraire, c'est essentiellement par la puissance du mouvement syndical, par la pression faite sur l'État par les citoyens et citoyennes mobilisés, par la présence sur la scène politique de partis de gauche et par le contre modèle que constituaient les pays dits « communistes » que se développa l'État providence et une forme de capitalisme partiellement socialisé. La révolution tranquille québécoise arrive vers la fin de cette période et constitue pour nous une sorte de rattrapage d'une trajectoire historique qui fut beaucoup plus longue ailleurs. En quelques années, le Québec se dote d'un État social moderne et d'un droit du travail progressiste, nationalise des pans importants de son économie, crée la Caisse de Dépôt et Placement, les réseaux universitaire et collégial publics, le réseau de la santé, fait des conditions de travail dans le secteur public un levier pour élever les conditions du secteur privé et, finalement, se donne les outils pour exploiter de manière souveraine ses ressources naturelles. Tout cela, combiné à une fiscalité progressiste qui prend plus au mieux nantis qu'à la majorité et qui ponctionne les profits presqu'autant que les salaires, a pour effet de diminuer progressivement mais inéluctablement le pouvoir des élites d'affaires et des grandes entreprises dans la société et l'économie. Les politiques néolibérales sont une lutte que mènent ces élites pour reconquérir le pouvoir économique et politique perdu aux salariés-es, qu'elles ont réussi à fragmenter en une multiplicité de groupes, chacun pris sur la défensive, chacun tentant de préserver un acquis garant de sa dignité.

ILLUSTRATION DE FRANÇOIS GADOURY, COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

Le grand secret du néolibéralisme est que ce que nous comprenons comme le démantèlement de tel pan de l'État social, la privatisation de tel service public, l'imposition de la concurrence marchande dans tel secteur, la déréglementation ici et là, est, en fait, un vaste transfert de ressources, de richesses et de pouvoir « du commun » vers les mains de l'élite et de ses grandes corporations. Telle était la véritable nature de la lutte de classe unilatérale que menait l'élite contre la société et ce, depuis trente ans. Tant que tenait la promesse que cela était la seule façon de garantir une croissance économique qui permettrait éventuellement aux salariés d'augmenter leur niveau de vie, la lutte pouvait se poursuivre. Depuis la crise de 2008, la croyance dans la nécessité de l'austérité aura permis d'étendre ce contexte de lutte unilatérale. Depuis le printemps 2012, le voile a été levé et l'élite apparaît pour ce qu'elle est : une classe "d'appropriateurs" qui vivent et s'enrichissent en transformant notre patrimoine collectif en leur richesse individuelle et en actifs pour les grandes corporations. L'avenir des universités n'échappait pas à cette logique, et la hausse était un outil essentiel de cette stratégie d'incorporation de l'université. En contestant la hausse au nom de la gratuité, le mouvement a changé la donne : la lutte se fait maintenant à deux. Il est possible de penser à l'après « néolibéralisme » et d'agir pour le construire. Par delà la pause électorale, une nouvelle ère de changement et de débat social s'ouvre devant nous. ■